



juin 2014

# Actes du forum de l'Éducation à l'environnement et au développement durable

**Conseil de la culture, de l'éducation et de  
l'environnement de La Réunion**

**Actes du forum de l'Éducation  
à l'environnement  
et au développement durable**

le mercredi 26 juin 2013  
à l'Amphithéâtre Élie, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines,  
Université de La Réunion, Sainte-Clotilde.

## **Remerciements**

Le Conseil de la culture, de l'éducation et de l'environnement adresse ses remerciements à tous ceux qui ont contribué à la préparation et à l'organisation du forum portant sur l'Éducation à l'environnement et au développement durable, et en particulier au Président de l'Université et à ses services, pour leur contribution logistique et technique.

Le Conseil de la culture, de l'éducation et de l'environnement remercie aussi les différents intervenants, animateurs et rapporteurs pour leur participation active qui a abouti à la réussite de cette manifestation.

Ses remerciements vont enfin à tous ceux qui par leur présence et leur participation ont fait de ce forum un moment convivial et productif.

## **Mot du Président**

Dans une société en constante mutation, aux repères changeants, les relations humaines s'en trouvent également profondément bouleversées. Face au défi écologique, économique et social, comment l'éducation à l'environnement et au développement durable peut-il être un levier de partage des valeurs, de construction des modes de relation interpersonnelle et intergénérationnelle, afin de lutter contre l'isolement et la détresse des individus ?

Quelle place accorder à la culture, à l'éducation et à l'environnement et au développement durable dans ce chamboulement généralisé ?

Comment rassembler des personnes autour d'un sujet commun qui concerne le plus grand nombre : la préservation de notre cadre de vie.

Le Conseil de la culture de l'éducation et de l'environnement, grâce à sa composition multiple, est une sentinelle de la vitalité associative, et souhaite agir de telle sorte que les acteurs (institutionnels, individuels, professionnels, ...) se retrouvent autour du sujet de l'éducation à l'environnement et au développement durable.

Créer un espace de rencontre a vocation pour notre institution de partager avec tous, des valeurs culturelles et éducatives dédiées à l'EEDD, dont il convient de bâtir un socle réunionnais. Gageons que chacun saisisse l'occasion de prendre place, de prendre la parole et pas seulement d'attendre qu'on leur donne la parole sur les questions les concernant au premier chef : le devenir de notre planète et des populations qui l'habitent.

Il faut développer cette capacité de travailler ensemble, de nouer le dialogue, de partager les expériences, de permettre aux acteurs de l'EEDD d'aller vers l'innovation de manière autonome et ceci dans un climat de confiance.

Aussi, faisons le pari que ce premier forum de l'EEDD permette de conforter ce sentiment de confiance et que la lecture de ces actes puisse apporter des éléments pour la construction de politiques publiques porteuses au service de la société créole réunionnaise.

*A ti pa ti pa narivé ...*

# SOMMAIRE

<b>Remerciements</b>	<b>3</b>
<b>Mot du Président</b>	<b>4</b>
<b>1. L'OUVERTURE</b>	
• Mohamed ROCHDI, Président de l'Université de La Réunion	<b>6</b>
• Roger RAMCHETTY, Président du CCEE	<b>7</b>
<b>2. LA PRÉSENTATION DU FORUM</b>	
• Le Forum : une initiative du CCEE	<b>9</b>
• Gisèle TARNUS, Vice-présidente du CCEE	<b>10</b>
<b>3. LES INTERVENTIONS</b>	
• Roland GÉRARD, CFEEDD	<b>11</b>
• Delphine BATHO, Ministre de l'Écologie, du développement durable et de l'énergie	<b>19</b>
<b>4. LE POSITIONNEMENT DES INSTITUTIONNELS</b>	
• Maryline CAILLEUX, adjointe au chef du service connaissance évaluation développement durable de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement de La Réunion	<b>24</b>
• Jean-Paul BENTEUX, Inspecteur pédagogique régionale en Histoire géographie de l'Académie de La Réunion	<b>25</b>
• Mohamed ROCHDI, Président de l'Université de La Réunion	<b>26</b>
<b>5. LES ÉCHANGES AVEC LA SALLE</b>	<b>28</b>
<b>6. LA STRUCTURATION D'UN RÉSEAU D'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE A LA RÉUNION</b>	
• Présentation du Groupement Régional des Acteurs de l'éducation à l'environnement pour un Développement Durable de L'Île de La Réunion	<b>32</b>
• Assises nationales de l'EEDD à Lyon : Témoignages	<b>35</b>
<b>7. LA CO-CONSTRUCTION D'UN PROJET COMMUN POUR 2013-2014</b>	
• Préconisations	<b>37</b>
<b>8. CLÔTURE</b>	<b>42</b>
<b>9. ANNEXES</b>	<b>45</b>

## 1. L'OUVERTURE

Mot d'accueil de Mohamed ROCHDI, Président de l'Université de La Réunion

Monsieur le Président du Conseil de la culture de l'éducation et de l'environnement,

Mesdames et messieurs les participants à ce forum de l'éducation à l'environnement vers un développement durable,

Mesdames et messieurs les élus, les institutionnels, les représentants de l'État, de l'Académie, des associations qui œuvrent dans ce grand domaine de l'environnement et du développement durable,

Chers collègues, Chers concitoyens,

Je vous souhaite la bienvenue au sein de votre Université. Par définition, l'Université c'est l'universalité, c'est son ouverture au monde. Nous visons l'ouverture à La Réunion, à la population de La Réunion, aux acteurs de La Réunion et notamment pour ce genre de manifestation ô combien importante pour nous et que nous essayons modestement de valoriser.

Il y a quelque temps, M. RAMCHETTY et Mme TARNUS m'ont sollicité pour participer à ce forum et y prêter un appui. Ma réponse a été immédiate : « oui ».

Cela fait partie de nos missions, de l'engagement de l'Université, de l'État de manière générale et de l'Éducation que de participer à ce genre de manifestation.

L'Université de La Réunion est pleinement inscrite dans cette démarche auprès de plusieurs acteurs : privé, associatif dans ce grand domaine à la fois dans nos missions classiques de la formation, de la recherche, de la diffusion culturelle, scientifique et de l'éducation de manière générale à l'environnement et au développement durable.

J'ai aujourd'hui un plaisir immense, celui de vous accueillir dans cette Université pour cette manifestation. Je passerai la matinée avec vous. Je vous prie de m'excuser mais je ne pourrai pas être des vôtres cet après midi.

L'Université offre un panel de formations portant sur la biodiversité terrestre, marine, la maîtrise de l'énergie, les énergies renouvelables et le bâti.

Nous sommes, sans doute, la première université française et francophone à s'être inscrite dans une démarche conciliant l'environnement et le bâti.

**« Comment adapter le bâti au milieu inter tropical et ne pas bâtir comme cela se fait ailleurs, à la façon « hémisphère sud ». Comment bâtir en respectant les règles de protection de l'environnement et de maîtrise de l'énergie ? »**

Généralement, on accorde une part plus importante aux développements des énergies renouvelables<sup>1</sup> qu'à la maîtrise et à l'économie de l'énergie<sup>2</sup>. Notre démarche s'inscrit dans la maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables. À l'Université, sur le campus de Sainte-Clotilde, de nombreuses formations existent dans ce domaine pour les Licences, Masters,

---

<sup>1</sup> ENR

<sup>2</sup> MDE

Doctorats. Sur le campus du Tampon, il y a aussi un panel de formations au sein de la Faculté des Sciences de l'Homme et de l'Environnement mais aussi au sein de l'École d'ingénieur.

Nous avons des unités de recherche, des laboratoires de recherche qui œuvrent dans ce domaine et qui essayent au-delà de la recherche, de former des têtes bien faites, de jouer ce rôle de diffusion des savoirs, car ce qui nous préoccupe aujourd'hui dans ce forum, et Roger RAMCHETTY et Mme TARNUS ont beaucoup insisté sur ce point : nous ne sommes pas sur une thématique environnement et développement durable mais plutôt sur de l'éducation à l'environnement et au développement durable.

Dans ce domaine, nous essayons de développer des campus verts, le traitement des énergies, le développement du photovoltaïque, la maîtrise de l'énergie. Nous faisons des choses et j'estime avec pragmatisme que nous n'en faisons pas assez.

Très sincèrement, nous pourrions faire bien plus que cela en termes d'éducation à l'environnement et au développement durable.

Par exemple, un étudiant peut venir à l'Université de La Réunion suivre un cursus sur ces thématiques suivantes : énergie, développement durable, environnement... . Cependant, il y a de nombreuses formations dans lesquelles un étudiant peut rentrer en première année, poursuivre jusqu'en doctorat et ne jamais recevoir un enseignement qui soit lié à ces thématiques. Il y a donc une véritable carence.

On dit souvent qu'il faut enseigner les langues étrangères de façon élargie à toutes les disciplines. Cependant, force est de constater que la sensibilisation, l'éducation au développement durable ne sont pas enseignées dans tous les cursus. C'est pour vous dire que modestement je suis conscient de cette carence, l'établissement en est conscient. Notre ambition est d'aller plus loin sur ce terrain.

Je nous souhaite à tous et à vous en particulier des travaux fructueux.

J'espère des résolutions qui soient opérationnelles parce que nous vivons dans un paradis, sur une île magnifique, merveilleuse. Il nous revient à tous d'agir maintenant auprès notamment des plus jeunes pour pouvoir sauvegarder notre paradis.

Mot d'accueil de Roger RAMCHETTY Président du Conseil de la culture de l'éducation et de l'environnement

Monsieur le Président,

Mon cher Mohamed,

Je vous remercie Monsieur le Président pour ce mot d'accueil et salue votre franchise lorsque vous dites que « nous faisons mais que nous pouvons faire plus ».

Pourquoi avons-nous souhaité faire cette manifestation sous la forme d'un forum plutôt qu'un colloque ? Parce que ce n'est pas un colloque dans lequel on va réfléchir sur une notion donnée. Les sujets sont connus. Vous êtes là, les acteurs connaissent le sujet.

Je souhaite la bienvenue à notre invité Roland GÉRARD. Nous l'avons connu dans le cadre de PlanèteÈre, l'éducation relative à l'environnement, il fait partie de l'association GRAINE et, est co président du Comité français de l'éducation à l'environnement et au développement durable. Il parcourt ce chemin, avec nous, depuis 2001, il nous paraissait donc plus qu'intéressant de l'avoir avec nous pour faire un bilan de ces années.

Je veux saluer aussi le représentant de l'État, des collectivités, des institutions et les acteurs de terrain représentés par les entreprises ou les associations ou par les acteurs individuels.

Je voudrais faire un rappel historique sur le CCEE et l'environnement. Cette histoire commence d'abord dans le nom même du CCEE, dès sa composition d'origine. À l'époque, on parlait de la SREPEN, d'Écologie Réunion. Au départ, on commence à discuter de l'environnement. Pour ceux qui connaissent le CCEE, l'histoire montre que dans le premier mandat qui dure 6 ans, on parle beaucoup de culture, le deuxième plus d'éducation et lors du troisième l'environnement prend le pas.

Je souhaite aussi saluer la présence de nos collègues du CESER et je signale que malgré l'évolution des CESR en CESER, le CCEE conserve la compétence environnementale.

Aussi, je remercie le CESER de La Réunion pour sa position très claire sur ce sujet, ses membres sont pour le maintien des deux conseils consultatifs. Le président Jean-Raymond MONDON me l'a toujours dit et il l'a déjà exprimé de manière officielle. Nous avons donc toujours au sein du CCEE des acteurs de l'environnement. Il appartiendra à l'État de clarifier son positionnement sur les conseils consultatifs, mais pour le moment, cela ne relève pas de notre ressort.

En 1992, Guy CLERGUE, disparu il y a un peu moins d'un an, représente Écologie Réunion au CCEE. Il part en mission au Sommet de la Terre à Rio.

Qui au début des années 1990 parlait de l'environnement ? Souvenez-vous quand Paul VERGES avait convoqué la presse, on pensait qu'il allait parler de politique alors qu'il a parlé de réchauffement climatique, « *on l'a traité de fou* ». Le chemin était pris.

Nous avons ensuite travaillé avec le réseau Planète'Ére. C'est un réseau francophone issu du Sommet de la Terre. Le réseau francophone concerne non seulement les pays qui sont dans le giron de la France mais aussi les pays tels que le Roumanie qui parlent le français.

Les gens commencent alors à réfléchir à un programme national pouvant se décliner dans les régions. Le CCEE débute une réflexion sur la thématique. On pense faire un forum, à imaginer un réseau qui pourrait se mettre en place. Puis, la Cellule Locale Environnement (CLOÉ), qui regroupait l'État, la Région et le Département, disparaît.

À partir de ce moment, chacun va travailler dans son coin. Nous serons sollicités par l'équipe régionale de l'époque pour mettre en place l'Agenda 21, qui va se décliner localement.

Puis, l'éducation à l'environnement apparaît. Cela gêne un peu parce que les autres parlent de secteur marchand, d'économie marchande. Alors que pour nous l'éducation à l'environnement est une notion transversale qui s'adresse à tous, du plus jeune au plus vieux. Finalement, on a travaillé un peu pendant deux ou trois ans. Puis, cela s'est délité. Soyons clair.

Nous avons participé à tous les projets qui ont été montés.

Je sais que le Rectorat travaille encore sur cette éducation relative à l'environnement. Il m'a semblé nécessaire de se regrouper pour travailler ensemble, en cohérence. Je crois que c'est bien pour tout le monde.

Il est difficile de faire autrement. Parce qu'on s'aperçoit que beaucoup de personnes font beaucoup de choses mais pas forcément en concertation et en collaboration. Ce forum a pour objectif principal de fédérer et de rassembler tous les acteurs de l'EEDD. C'est pour cela que je voulais qu'il y ait eu la mise en place de l'association GRANDDIR. Je remercie donc son Président et ses membres pour avoir répondu présents à notre invitation. Je n'en parlerai pas beaucoup puisque cet après-midi, il y aura un moment réservé à cela pour savoir quelle est la mission de GRANDDIR.

Voilà ce que j'avais à dire sur l'aspect historique du CCEE et de l'éducation à l'environnement et particulièrement sur ce sujet-là. Je vous souhaite de bons travaux afin que des propositions émergent et des collaborations se construisent.

En définitif, c'est mettre ensemble pour que quelque chose se passe...

## 2. LA PRESENTATION DU FORUM

- **Le forum : une initiative du Conseil de la culture, de l'éducation et de l'environnement**

Le changement climatique, la raréfaction des sources d'énergie, la précarité énergétique, la sécurité alimentaire ... nous obligent aujourd'hui à trouver d'autres sources d'énergies et des réponses plus respectueuses de la planète et de ses populations. Dans cette démarche, le CCEE souhaite participer à l'impulsion d'un changement de comportements individuels et collectifs à travers une nouvelle forme participative de la population.

Conscient que l'EEDD est au cœur des enjeux environnementaux, économiques, sociétaux, le Conseil a lancé en fin d'année 2011 une réflexion sur la structuration d'un réseau d'éducation à l'environnement et au développement durable - Île de La Réunion. Cette structure est destinée à fédérer et à regrouper l'ensemble des acteurs de l'EEDD autour d'un projet commun. Ce réseau a été baptisé Groupement régional des acteurs de l'éducation à l'environnement et au développement durable. (GRANDDIR). Il sera l'interface entre les acteurs de terrain et les instances.

Ainsi le forum d'aujourd'hui s'inscrit dans la continuité des Assises nationales de l'EEDD qui se sont déroulées les 5 et 7 mars 2013 à Lyon. 1 200 participants ont réaffirmé ensemble « qu'il n'y aura pas de transition écologique ni de développement durable sans éducation à l'environnement ». Ces trois journées placées sous le signe du partage, de l'échange et de la co-construction ont abouti à l'élaboration de 48 plans d'actions et argumentaires.

Ces propositions concrètes pour le développement de l'EEDD s'organisent autour de onze chantiers thématiques : Eau, Climat-énergie, Santé-environnement, Biodiversité, Alimentation, Villes et territoires, Place aux jeunes, Gouvernance, Valeurs et éthique.

Ces chantiers vont être déclinés localement pour permettre une adaptation réelle et concrète des problématiques réunionnaises. Mise en place dans le cadre d'une co-organisation, ce forum a eu pour leitmotiv un credo selon lequel nous devons agir tous ensemble pour faire de l'EEDD un socle pour une Île et une planète garantissant le futur de nos populations.

Gisèle TARNUS, Vice-présidente du CCEE, déléguée à l'Environnement.

Bonjour à tous,

Je vous remercie d'avoir répondu à l'invitation du CCEE et de venir construire ensemble ces moments d'échanges très importants. En entrant au CCEE, en qualité de représentant de la SREPEN, je m'étais posée des axes de travail dont deux qui consistent : premièrement à participer, à pousser à la structuration du réseau d'acteurs de l'EEDD qui serait le porte-drapeau des acteurs du réseau. C'est fait avec l'association GRANDDIR qui est notre nouveau né, notre bébé et qui né il y a seulement 12 jours (15 juin 2013). Cet après midi, on aura l'occasion d'en parler.

Et le deuxième axe c'était de rassembler les partenaires de l'EEDD, les acteurs publics et privés pour se donner des moments d'échanges pour travailler ensemble pour notre territoire et ses habitants.

Je remercie le Président du CCEE qui m'a donnée carte blanche avec mon dalon Guy FONTAINE qui est empêché aujourd'hui par des soucis de santé. Je sais que par la pensée, il est avec nous ce matin. Chapeau aussi à notre équipe administrative, au Directeur, à la chargée de mission et au secrétariat.

Merci aussi à la stagiaire qui est venue nous prêter main forte. Du haut de ses 20 ans, Chloé a su nous questionner sur les objectifs de cette journée et nous a permis de montrer combien la place des jeunes dans les structurations, dans les organisations est importante. Place aux jeunes !

Merci également aux représentants des institutions qui nous ont chaleureusement accueillis et qui ont voulu partager un bout de chemin avec nous. Nous avons pris notre bâton de pèlerin et nous sommes allés rencontrer le conseil Régional, les représentants de l'État et du Rectorat. Aujourd'hui, nous les avons invités pour qu'ils réitérent leur engagement.

Merci aussi à notre ami Roland GÉRARD d'être venu sans hésiter lorsque son ami Guy FONTAINE lui a proposé de venir témoigner de son expérience et nous donner des informations sur l'avance de la démarche EEDD.

La journée sera programmée de la manière suivante :

- La matinée est consacrée aux représentants des institutions.

Nous abordons l'état d'avancement de l'EEDD. D'où vient-on ? Où en sommes-nous ? Et jusqu'où nos regards peuvent-ils aller ?

Ensuite, nous diffuserons le discours de Delphine BATHO, la Ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, aux Assises de Lyon. C'est une intervention politique qui pose l'EEDD, qui pose les valeurs, les principes de l'EEDD. Il nous paraissait important de la partager avec vous. Puis, nous allons continuer sur le positionnement des institutions ; le conseil Régional (Mme BÉNARD), l'Université, (M. ROCHDI), le Rectorat (M. BENTEUX) et la Direction de l'équipement de l'aménagement et du logement (Mme CAILLEUX).

Et enfin, nous aurons un Fonnkèr d'Annie DAREN COURT.

- L'après midi fait place aux acteurs de terrain :

- Nous aurons une présentation de la construction de l'association du GRANDDIR (la structuration, ses moyens) ;
- Puis, nous aurons un témoignage de trois personnes qui ont participé aux Assises nationales de l'EEDD à Lyon au mois de mars ;
- Et enfin nous aborderons plusieurs problématiques, nos spécificités à La Réunion.

### **3. LES INTERVENTIONS**

Roland GÉRARD, co-président du CFEEDD, co-président du réseau École et nature

Merci beaucoup pour votre accueil.

Merci pour votre invitation transmise par Guy FONTAINE. Je pense à Guy là maintenant. C'est quelqu'un qui fait avancer des choses et avec qui on se sent bien pour élaborer et je suis content de savoir que c'est dans cet esprit là que l'on travaille tous et que sans doute on ira beaucoup plus loin.

Je suis très heureux d'être là et je vois que le chemin se fait depuis 2001. Roger l'évoquait juste à l'instant. On était déjà mobilisé autour de ça. Ne sachant pas très bien ce que c'est, de quoi il s'agit mais mobiliser autour de quelque chose qui se précisait au fil du temps. L'idée aujourd'hui que je développe c'est l'histoire de l'EEDD qui s'accélère. L'histoire de l'EEDD on peut la faire à partir de Rio en 1992 mais on peut la faire remonter de Stockholm, puisqu'en 1972 la question de l'éducation était déjà bien pointée par les premiers participants de la première conférence internationale sur l'environnement. Et on a progressé partout et aujourd'hui, on peut dire que le vent passe.

Cette histoire du vent et l'évocation de la poésie m'engage un peu plus. Il y a le mot « oser » que j'ai noté sur mon papier. J'ose poser cette petite communication entre deux illustres ancêtres Arthur RIMBAUD et Alfred de MUSSET.

Il y a déjà quelques années Arthur RIMBAUD disait :

« Par les soirs bleus d'été, j'irai dans les sentiers, picoté par les blés, foulé l'herbe menue, rêveur j'en sentirai la fraîcheur à mes pieds, je laisserai le vent baigner ma tête nue, je ne parlerai pas, je ne penserai rien, mais l'amour infini me montera dans l'âme, et j'irai loin, bien loin comme un bohémien par la nature, heureux comme avec une femme ».

Il y a deux points clés :

La première idée c'est la crise écologique, c'est une affaire extrêmement sérieuse. C'est tellement grave et sérieux que l'histoire de l'espèce humaine est en train de changer à cause de cela. Avant, il suffisait d'apprendre à habiter la Terre. Aujourd'hui on doit apprendre en plus à rendre la terre habitable. Cela est quelque chose de fondamental et de complètement nouveau. Mais tout le monde n'en est pas complètement conscient. Et peut-être que les

acteurs de l'Éducation à l'environnement ont sur ce point quelque longueur d'avance. Et c'est à nous de faire en sorte que l'ensemble du corps social prenne la mesure des choses.

Et la deuxième idée, c'est la question de la nouvelle gouvernance, mais aussi de la démocratie, de notre destin commun et de notre capacité du « faire ensemble ». Mais c'est aussi la question du territoire. C'est dans un territoire qu'on agit, c'est dans un territoire qu'on vit et c'est au destin de ce territoire que nos propres vies sont attachées. C'est une des bases.

On voit bien que toutes les lois et tous les règlements sur l'environnement passent, que rien ne se fait sans les habitants. Une directive, un règlement est lettre morte sans l'adhésion des habitants. Cette adhésion se fait grâce à la confiance. Pas de confiance, pas de participation. Donc c'est un grand travail que l'on a devant nous. Et tout cela probablement nous amène à faire en sorte que des initiatives se prennent (initiative dans une maison avec le tri des piles, initiative de quartier comme un repas des voisins, initiative dans le village ou dans la ville). Pas d'initiative, pas d'action, pas de changement.

Une entrée : notre relation à la nature est en train de se modifier complètement.

L'homme n'est pas au centre. Nous ne sommes pas dans la nature. Nous sommes **de la nature**. Il faut travailler cette question : **Comment vit-on avec la nature ?**

Sur l'Éducation à l'environnement et au développement durable on a un propos ; c'est ce que nous avons à faire passer dans le corps social. Souvent des « boîtes » pensent que les associations de l'Éducation à l'environnement sont des seringues. Les boîtes ou les institutions ont un message et elles vont faire passer le message dans la seringue puis vont l'injecter dans le corps social. Mais ça ne se passe pas exactement comme cela ! C'est un peu plus compliqué que ça mais il y a bien un propos à faire passer dans le corps social. Mais comment va-t-on faire passer ce propos ? C'est un propos qui n'est pas centré comme l'est l'Éducation nationale sur la question des savoirs, mais c'est un propos qui est centré sur les savoir-faire et les savoir-être. C'est très différent de faire passer des savoir-être et des savoir-faire. C'est tout un art.

Comment faire ? Par la pratique du terrain, le contact avec le réel c'est la base, c'est le début. Est-ce que vous êtes allés dehors ? Est-ce que vous avez travaillé en groupe ? Lorsque l'on travaille en groupe, on suscite le dialogue entre les personnes et la prise d'initiatives des uns et des autres, l'autonomie. Est-ce que vous avez fait appel à la créativité collective ? Est-ce que les groupes qui travaillent sur le terrain ont été libres dans leur créativité ? Est-ce qu'on les a incités à être créatifs ? Est-ce que cela a été l'occasion de provoquer des débats ? Est-ce qu'il y a eu plus d'échanges entre les gens ? Est-ce que cette situation pédagogique qui a été mise en place, a facilité le dialogue entre les uns et les autres en toute liberté ?

Ce propos peut se développer dans les territoires. Travaillons à la qualité du propos, à sa précision, à son efficacité. Et travaillons à transformer nos territoires pour que ces derniers accueillent ce propos et l'aident à se développer.

On a bien une action pédagogique, philosophique, profonde, pleine de sens d'un côté et de l'autre côté une action politique. L'action politique c'est agir dans un territoire pour que le territoire change son destin. Ce n'est pas du tout une politique partisane.

## FORUM EEDD La Réunion, 26 juin 2013

### Faire de l'EEDD l'affaire de tous

#### Deux conditions à remplir :

- des pédagogies adaptées
- des territoires accueillants pour les projets

## Trois organes se complètent :

- un réseau,
- un espace de concertation
- un collectif

### I. Un réseau :

- Horizontalité
- Pas de sommet, pas de centre
- Échange
- Un objet précis
- Des personnes
- Des relais
- Pas de limites définies

*Depuis quelques années, j'ai pu observer que trois organes se complètent. Je pourrais plutôt dire une fonction que organe. Je vous donne des mots clés de façon verticale : horizontalité, pas de sommet, pas de centre, l'échange (base même du réseau), un objet précis (l'EEDD, l'éducation à la nature, l'éducation à l'écologie, l'éducation vers la transition écologique), des personnes (plus que des institutions mais de l'engagement de la personne), des relais et pas de limites définies. Il y a une réalité, il y a tissu avec des endroits qui sont un peu plus denses à un certain moment.*

- **Mise en relation des acteurs**
- **Rompre l'isolement**
- **Faire du lien, constituer un tissu**
- **Faire circuler l'information**
- **Effet vitamine**
- **Renforcer la capacité des acteurs**

*Les grands projets du réseau ça va être la mise en relation des acteurs, cela veut dire qu'il n'y a pas d'intention derrière tout ça. Il n'y a pas d'intention dans un réseau, on veut juste avoir la possibilité de se rencontrer, d'échanger. Rompre l'isolement, il y a 30 ans c'était vrai, ça l'est encore aujourd'hui. On est dans des pratiques éducatives où parfois on se sent seul, pas compris. Faire du lien, constituer un tissu on l'a déjà évoqué tout comme faire circuler l'information. L'effet vitamine c'est quand dans le groupe on prend l'énergie et ça c'est vraiment important, il faut en avoir conscience. Quand on va organiser une situation, les participants vont s'en aller avec un peu plus d'énergie si on y prête un peu d'attention.*

*Il faut aussi renforcer la capacité des acteurs.*

*Puis on a la question du territoire. Cela permet à ceux qui portent l'EEDD de mieux porter le réseau. Mais on a aussi cette problématique qui est sous-jacente : faire en sorte que nos territoires soient plus accueillants pour les projets. Donc à ce niveau on réunit toutes les parties prenantes, l'État, les collectivités, les associations, les syndicats, les entreprises, les acteurs territoriaux organisés d'une autre échelle et les chercheurs. J'ai apprécié particulièrement les mots du Président de l'Université et notamment sur le rôle de l'établissement. Quand j'entends que l'ouverture au monde fait partie des missions de l'Université que de participer à ce genre de manifestation et qu'elle n'en fait pas assez, « cela me fait sourire ». On voudrait bien que dans toutes les régions de France les Présidents d'université soient dans cette optique.*

## II. Un espace de concertation

Réunion de toutes les parties prenantes :

- l'État,
- les collectivités
- les associations
- les syndicats
- les entreprises
- les acteurs territoriaux organisés d'une autre échelle
- les chercheurs

### Des points de vigilance

- animation neutre
- personne au centre
- des participants et non des représentants
- se donner du temps
- culture commune

*Des points de vigilance par rapport à l'espace de concertation. Il faut une animation neutre, cela veut dire qu'on ne roule pour personne, on ne roule que pour l'EEDD, on roule pour un territoire. L'esprit boutique nous tue. La place est publique, ouverte à tout le monde et il n'y a pas un qui a droit à la place plus qu'un autre. On parle de personne au centre, des participants et non des représentants. Le représentant est généralement immobile, statique il doit savoir ce que pense son Conseil d'administration avant de donner son point de vue. On doit se donner du temps même si on sait qu'on est dans l'urgence écologique et sociale mais on va se donner du temps. Et enfin une culture commune, c'est remarquable comme nos pratiques nous amènent à avoir une culture commune, à construire une culture commune on finit par pouvoir se parler et au fur et à mesure le terrain devient plus riche, ça circule plus et il y a plus de diversité pour permettre à des graines de se développer.*

## **Contribuer à la cohérence dans les actions**

**Créer une gouvernance pour l'EEDD du territoire**

**Faire émerger un plan d'action pour le territoire**

*Cet espace de concertation va contribuer à apporter de la cohérence dans les actions dans le territoire. C'est très important. Il faut créer une gouvernance pour l'EEDD du territoire et faire émerger un plan d'action pour le territoire. Ceci est valable pour l'espace national de concertation et tous les espaces régionaux de concertation.*

## **III. Un collectif**

**Regrouper les acteurs de la société civile**

**Constituer une force**

**Créer une plateforme représentative et légitime**

**Porter la parole de la société civile**

*En plus de ces deux organes, il y a un collectif parce qu'historiquement il est né suite à Planète'Ère en 1997 et on s'est dit que la société civile française doit avoir une plate-forme représentative et légitime pour interpeller les pouvoirs publics. Ce collectif porte la parole de la société civile. Je pense que ça existe à La Réunion, je ne sais pas sous quelle forme mais ça existe j'en sûr, ça existe dans tous les autres territoires.*

**Pour conclure**  
**Partenariat Co construction Proximité Diversité**  
**Complexité Faire ensemble**  
**Développer l'intelligence collective**

*Pour terminer, je voudrais juste vous dire que l'histoire de l'EEDD s'accélère et on a plusieurs signes qui nous le montrent. Les trois plus grands signes c'est le discours de Delphine BATHO, c'est aussi une lettre du Premier ministre demandant au Président du Conseil économique, social et environnemental de faire un rapport sur l'EEDD, c'est aussi l'amendement des sénateurs dans la loi pour la refondation de l'école (on a maintenant l'EEDD comme onzième section du Code de l'éducation). Ce qu'il faut voir c'est qu'en ce moment on est dans le mouvement des Assises, en 1999 -2000 il y avait 22 assises territoriales, en 2008-2009 il y a 65 assises territoriales, en 2012-2013 il y a eu 95 assises territoriales. Il y a donc aucune raison que ce mouvement change. On aura plus d'Assises territoriales dans les 4<sup>ème</sup> Assises, c'est évident parce qu'elles seront plus près de l'habitant, on va mettre l'EEDD partout où il y a l'habitant. On voudrait qu'il y a un plat bio dans les cantines. Ensuite, cette action de structuration me fait penser à la Franche-Comté. Il n'y avait pas de Graine en Franche-Comté.*

*Il y a des échéances importantes qui sont devant nous. Le CNTE (Conseil national de la Transition écologique) qui remplace le CNDDGE (Conseil national de développement durable et du suivi du Grenelle de l'environnement). Il y a un siège pour l'EEDD dans le CNTE.*

*La conférence environnementale (20 et 21 septembre 2013) avec cinq tables rondes et une sur l'EEDD. Il y a des ETC (espaces territoriaux de concertation) qui se mettent en place partout.*

*On arrive du World environmental congress numéro 7 qui s'est tenu à Marrakech, avec la fondation Mohammed VI qui a mis au premier plan cette dynamique mondiale, on a des opportunités au niveau international. Il faut les saisir.*

*Nagoya en 2014, c'est la clôture de la décennie des Nations Unies pour l'EEDD. Cela veut dire que l'on doit rebondir à partir de Nagoya. Maintenant, à nous de prendre des initiatives, de prendre des directions. On a certainement des choses à exprimer, on a aussi le 8<sup>ème</sup> Congrès en juillet 2015. Et on a aussi nos 4<sup>ème</sup> Assises nationales de l'EEDD qui se tiendront soit en 2016 soit en 2017.*

Ouverture des 3èmes Assises de l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (Mars 2013-Lyon)

« Monsieur le Maire de Villeurbanne, Vice-Président du Grand Lyon,  
Monsieur le Vice-président du Conseil régional  
Madame la présidente du Conseil général,  
Mesdames les adjointes au maire de Lyon,  
Madame la rectrice,  
Monsieur le SGAR,  
Mesdames, Messieurs,

C'est un honneur d'ouvrir ces troisièmes assises de l'Éducation à l'environnement et au développement durable.

Je voudrais d'abord remercier tous ceux qui depuis des mois préparent ces assises, et plus particulièrement le collectif français pour l'éducation à l'environnement vers un développement durable et ses 31 adhérents ainsi que le GRAINE Rhône-Alpes, initiateurs et organisateurs de ces assises et tous ceux qui ont parlé en ce début de matinée. Je voudrais saluer aussi les élus locaux de la région, du département du Rhône, du Grand Lyon, de toutes les collectivités territoriales aussi qui sont présentes dans cette salle et qui s'engagent pour l'Éducation à l'environnement. Je voudrais enfin au-delà des organisateurs saluer l'ensemble de la communauté de l'Éducation à l'environnement et au développement durable et en particulier les réseaux territoriaux de l'Éducation à l'environnement et l'espace national de concertation pour l'Éducation à l'environnement et au développement durable.

Je voudrais surtout vous dire à quel point je trouve réconfortante votre présence en nombre aujourd'hui, plus de 1000, me dit-on, témoignant de votre mobilisation pour la cause environnementale.

Et j'aime beaucoup le titre de vos assises « ouvrir l'horizon ». La France en a besoin, elle a besoin d'ouvrir l'horizon parce qu'elle a besoin d'espoir, elle a besoin de confiance en l'avenir, et c'est aussi en regardant devant, en investissant avec optimisme pour les générations futures que nous redresserons le pays pour le sortir de la crise.

Et je sens dans cette salle de l'énergie positive, de l'optimisme, du volontarisme, de l'engagement, des convictions. Je voudrais saluer les bénévoles, les volontaires de l'Éducation à l'environnement, les enseignants, les élus locaux, les responsables d'associations, les personnels des parcs régionaux et des parcs nationaux, des ONG, les fonctionnaires des services territoriaux de l'État, les équipes des CPIE, des rectorats et bien d'autres instances encore, et d'organisations qui sont ici rassemblées. Une occasion exceptionnelle m'est donnée aujourd'hui de m'exprimer devant vous.

Vous avez su construire, développer, inventer, imaginer des actions concrètes dans bien des domaines, dans les places et en dehors. Je suis d'abord venue aujourd'hui vous dire au nom de

la République française : merci pour toutes ces actions formidables, pour saluer l'engagement de chacun de vous dans cette salle, pour vous exprimer la reconnaissance de la Nation et d'une République qui souhaite de nouveau placer les valeurs de l'éducation et de la transmission aux nouvelles générations au-devant de tout, et faire de l'école une priorité.

Je suis venue vous dire aussi courage, soyez fiers de cette mission si belle, si exigeante de transmettre aux enfants et à la jeunesse la conscience de notre destin planétaire, des interdépendances écologiques, de la raréfaction des ressources, mais aussi la possibilité d'accéder à l'émerveillement et à l'amour de la nature. Parce qu'il faut aimer pour protéger.

Je suis venue vous dire, vous pouvez compter sur moi et sur le gouvernement pour faire de l'Éducation à l'environnement une priorité nouvelle de l'action de l'État. Et je veux vous dire l'importance que nous accordons à ces assises auxquelles le président de la République a accordé son plus haut patronage.

Nous devons écrire ensemble une nouvelle page de l'histoire, car l'Éducation à l'environnement a une histoire, une histoire en plusieurs étapes enrichies à chaque décennie. Apparue dans les années 60, menée par des passionnés, des bénévoles, l'animation à la nature a lié Éducation et Environnement et dès le départ elle s'est inscrite dans le prolongement de l'éducation populaire. Durant les années 70 et 80 ces animateurs ont laissé une place grandissante aux professionnels qui ont développé activité et moyens pédagogiques. Et je veux rappeler la décision qui avait été celle d'Alain SAVARY, de généraliser les classes vertes passant de 51 000 à 350 000 élèves par an en 1982. Et puis il y a eu dans les années 90 le développement durable qui a confirmé aussi l'entrée des notions d'écocitoyenneté, de démocratie participative en attachant encore plus d'importance aussi aux liens entre les questions environnementales et sociétales au naturel mais aussi à la solidarité humaine.

L'environnement n'est plus compris uniquement comme la relation de l'homme à la nature, mais comme un rapport global au milieu dans lequel nous vivons, nous grandissons, nous construisons.

Des étapes majeures ont marqué cette histoire avec de nouveaux acteurs. En 1983 c'est l'année de la création du réseau « école et nature ». En 1997 la naissance du collectif français pour l'Éducation à l'environnement vers un développement durable qui va organiser les premières assises en 2000.

Les collectivités territoriales qui se sont ensuite fortement impliquées et heureusement qu'elles sont là. Et puis en 2005, les Nations Unies ont lancé le programme international de la décennie pour l'éducation vers un développement durable en en confiant l'animation à l'UNESCO. La mobilisation des acteurs à tous les niveaux de nos sociétés c'est ce qui fait la réussite de l'Éducation à l'environnement et la force de vos assises aujourd'hui à Lyon dans un contexte économique et social qui est pourtant difficile.

La France traverse une période très difficile, la crise se durcit et ce sont les angoisses du quotidien, du chômage, du pouvoir d'achat, des déficits qui dominent. Mais cette crise n'est pas seulement une crise conjoncturelle. C'est aussi la crise d'un modèle qui appelle des réponses structurelles et un changement de modèle. C'est un combat que nous devons mener ensemble pour convaincre que la sortie de crise passe par la transformation écologique qui doit faire de l'écologie non pas une contrainte mais un levier pour créer des emplois, développer l'économie verte, changer nos modes de consommation et nos modes de vie, réduire les inégalités sociales, en un mot vivre mieux.

Le président de la République l'a souligné lors de son discours, lors de la conférence environnementale, les défis doivent être surmontés et affrontés ensemble. Et la crise écologique ce n'est pas une crise de plus, elle s'inscrit dans la crise globale qui se décline sur le terrain social et économique.

Vous le savez tous, dans cette salle, cette crise écologique elle s'accélère. Les changements climatiques sont déjà là, dans beaucoup d'endroits sur la planète. La perte de la biodiversité est d'un rythme extrêmement rapide. Il y a l'épuisement des ressources, les impacts de la dégradation et notamment de la pollution, de la dégradation de l'environnement sur notre santé. Le creusement aussi des inégalités environnementales qui s'ajoute aux inégalités sociales et dont ce sont souvent les mêmes qui sont victimes. Si cette crise écologique est une évidence, faire partager la conscience de son urgence reste le premier combat à mener. Au niveau mondial comme au niveau national, il reste tant à faire, alors même que nous sommes confrontés à ce changement global dans lequel l'épuisement des ressources, la perte de biodiversité et le changement climatique se cumulent. Le président de la République a exprimé avec force une ambition lors de la conférence environnementale, faire de la France la nation de l'excellence environnementale. Cela veut dire faire excellence environnementale. Cela veut dire faire de cette cause un nouveau message universel pour la France sur la scène internationale mais aussi être nous-mêmes exemplaires. Et tout l'enjeu de l'Éducation à l'environnement c'est de donner à nos concitoyens dans les écoles, les lycées, les universités, les territoires, les associations sportives et de jeunesse les clés et les ressources pour porter demain cette ambition à un niveau supérieur encore. Il n'y aura pas de changement durable sans un changement des comportements en profondeur, sans participation des citoyens, sans information, éducation, formation de tous : des jeunes aux décideurs.

Oui c'est une bataille culturelle pour que les valeurs humaines soient au-devant des valeurs marchandes ; c'est une bataille culturelle pour permettre à chacun d'avoir conscience qu'il est un citoyen du monde. Investir dans l'Éducation à l'environnement est le plus sûr moyen de faire avancer la cause de l'écologie. C'est le moyen de donner aux générations futures les clés pour être en mesure de résoudre les problèmes de la planète.

C'est pourquoi ces assises sont si importantes. Importantes d'abord pour partager vos expériences collectives, dans tout le pays, à travers le lancement de projets, la réalisation d'expériences pilotes et d'échanger autour de vos actions. Importantes aussi pour ouvrir le champ des possibles, pour que les créativité s'expriment, les capacités à s'agréger se développent, les liens entre l'Éducation nationale, les associations, les collectivités. Importantes pour avancer à tous les niveaux et tous ensemble. Et pour repérer où sont les freins, les leviers, les idées et les propositions nouvelles. Il faut organiser la riposte au niveau international d'abord. À défi global réponse globale. Et vous le savez la France est candidate pour accueillir en 2015 la conférence internationale sur le climat, qui sera décisive pour décider de l'avenir en matière de lutte contre le réchauffement climatique et de ce qui pourra être entrepris après le protocole de Kyoto à partir de 2020. Mais chacun en a conscience. Les négociations internationales aujourd'hui, qu'il s'agisse du climat, de la biodiversité ou du développement durable sont extrêmement complexes entre l'absence pure et simple de certains pays, les blocages de principe de tel ou tel, et ces négociations aujourd'hui ne vont jamais assez vite, ni assez loin.

Et donc nous devons avoir une approche nouvelle dont fait partie l'Éducation à l'environnement. Et j'étais très heureuse tout à l'heure d'avoir l'occasion d'entendre ceux qui vont animer ce congrès mondial de l'Éducation à l'environnement. Moi-même, et c'était le cas notamment à Hyderabad avec la ministre indienne de l'environnement, nous avons soutenu le programme de l'UNESCO pour le développement de l'Éducation à

l'environnement parce que c'est un moyen d'agir aussi pour que les sociétés civiles partout sur la planète se mobilisent et qu'elles nous aident à débloquer ces négociations internationales qui sont aujourd'hui difficiles. Il faut organiser aussi la riposte au niveau national. C'est l'ambition du programme de travail que nous nous sommes fixés lors de la conférence environnementale en septembre dernier avec la feuille de route pour la transition écologique, les lettres de cadrage aux différents ministres qui ont été rappelées. Plusieurs réformes de structures sont engagées au cours de cette année. Nous avons deux priorités. D'abord le grand débat national sur la transition énergétique, qui doit nous permettre de faire des choix décisifs au-delà de ce quinquennat en matière notamment de développement des énergies renouvelables, en matière d'économie d'énergie aussi pour permettre à chacun de voir limiter sa facture au travers par exemple des travaux d'isolation dans les maisons, et il y a dans ce débat national sur la transition énergétique aussi un enjeu sur le changement des comportements.

Et donc je fais appel à vous, à vos idées, à vos contributions, à vos apports dans le cadre de ce débat national notamment sur Internet, dans les débats territoriaux, en région Rhône-Alpes il y en a un certain nombre, pour nous apporter vos idées, vos suggestions sur la façon dont on peut aujourd'hui organiser à grande échelle aussi une évolution des comportements en matière de consommation d'énergie.

La deuxième priorité c'est la reconquête de la biodiversité avec la perspective de la création d'une agence française de la biodiversité et l'élaboration d'une loi cadre qui sera la première dans notre pays depuis 1976.

Ce projet d'agence de la biodiversité est en train de prendre corps et je veux vous dire que ce sera parmi les premières missions de cette agence, il y aura notamment la sensibilisation et l'éducation. Elle n'aura pas vocation à se substituer aux acteurs de terrain mais à être un centre de ressource, et à être un point d'appui pour tout le travail que vous faites dans les territoires. Je voudrais insister sur cette méthode qui est celle de la conférence environnementale parce qu'il s'agit de construire un nouveau partenariat écologique en allant j'allais dire dans une étape nouvelle encore par rapport à ce qui a été un acquis qui a été le Grenelle de l'Environnement et qui était une première étape. Il s'agit maintenant d'inscrire cette méthode du dialogue social environnemental d'abord dans la durée. C'est pour ça que la conférence environnementale c'est une méthode annuelle. Ensuite, de l'ouvrir à la participation citoyenne, et c'est l'enjeu par exemple du débat national sur la transition énergétique. Alors cette méthode elle a besoin des acteurs de terrain, et c'est vrai que j'ai évoqué depuis un certain temps déjà cette idée, cette envie de faire de l'Éducation à l'environnement et au développement durable une priorité nationale ; et que cela puisse devenir une des grandes priorités de la conférence environnementale qui se tiendra au mois de septembre prochain.

Ce devra être l'occasion de fixer un nouveau cap à l'action de l'État en la matière, une nouvelle ambition, et je suis pour cela dès maintenant à l'écoute de vos propositions, des travaux qui vont être menés dans, je crois, 53 ateliers de ces assises. Ce sera l'opportunité de faire aboutir vos idées, vos propositions, tout le travail qui a été mené tout à l'heure. Et tout ce processus était très bien expliqué avec cette carte de France qui permet de faire un tour d'horizon de ce qui a été fait dans les différentes régions.

L'enjeu, c'est de voir comment nous pouvons généraliser vos actions, mieux informer, expliquer, éduquer, enseigner, diffuser. Réfléchir aussi comment généraliser un certain nombre d'actions dans le cadre de l'Éducation nationale mais aussi en dehors. Nous venons

de confier avec Vincent PEILLON, une mission au recteur MORET pour mieux prendre en compte notamment les enjeux de l'éducation à la biodiversité dans les enseignements disciplinaires mais aussi les approches transversales dans et en dehors de l'Éducation nationale. Je suis d'accord aussi sur cette idée de convaincre Jean-Paul DELEVOYE, le président du Conseil économique et social qui puisse y avoir aussi un travail et un rapport, un avis du Conseil économique et social environnemental d'ici le mois de juin prochain qui pourrait déboucher là aussi dans la perspective de la conférence environnementale. Ce à quoi je veux appeler aujourd'hui devant vous, c'est à ce que la France renoue avec cet élan de l'éducation populaire, des classes vertes, des découvertes nature et fasse de l'Éducation à l'environnement une grande cause nationale.

Les engagements qui ont été rappelés dans une lettre, dont la lecture a été faite tout à l'heure, seront tenus. La France a besoin de votre créativité, de votre imagination en matière de participation citoyenne, de gouvernance locale. Nous aurons besoin que tout cela puisse déboucher dans ce rendez-vous du mois de septembre, pour prendre un certain nombre de décisions et d'engager des actions nouvelles. Le gouvernement est donc aujourd'hui à votre écoute, je sais aussi que nous serons interpellés parce que ça a été dit ce matin, et que je ne le découvre pas, sur la question des moyens. C'est une interpellation qui est légitime. Et moi je veux vous dire que je me battrais pour ces moyens. Mais qu'il faut aussi avoir l'honnêteté de se dire que nous sommes dans un contexte difficile dans lequel il va falloir aussi optimiser l'utilisation des moyens que nous avons. Mais je sais que nous avons un potentiel considérable. Et je demanderai au Commissaire général au développement durable, Jean-Paul ALBERTINI d'assurer le relais de ces assises, entre ces assises et la conférence environnementale, j'évoquais l'idée moi-même qu'on puisse se réunir pour recueillir le résultat de vos travaux à l'issue de ces assises.

Et je voulais vous inviter donc à travailler dans cette perspective avec la confiance dans ce qui va sortir de vos travaux. Il y a des solutions face à la dégradation continue des ressources du patrimoine naturel de la planète, face à l'accélération des enjeux du réchauffement climatique, face au creusement des inégalités sociales et environnementales.

Et transmettre aux générations futures c'est au fond un objectif qui peut nous rassembler largement et qui peut être un objectif fédérateur, un objectif mobilisateur.

Donnons cette chance aux générations futures d'intenter un nouveau modèle de civilisation. Faisons ensemble de l'éducation à l'environnement et au développement une grande cause nationale. Vive la République et vive la France ! »

#### 4. POSITIONNEMENTS DES INSTITUTIONS ET ÉCHANGES

Marie-Lyne CAILLEUX, Adjointe au chef du service connaissance évaluation développement durable de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement de La Réunion.

Le calendrier cette année nous est très favorable pour travailler sur le thème de l'éducation à l'environnement et au développement durable. La DEAL travaille sur ce thème depuis de nombreuses années. Nous avons une équipe dédiée au Grenelle et au développement durable qui se situe dans mon service « connaissance, évaluation et développement durable ». C'est quelque chose que l'on suit depuis longtemps. Toutefois, là on va avoir à se pencher sur une commande.

La conférence environnementale est un rendez-vous annuel, sous forme de tables rondes thématiques qui permettent au Gouvernement de décider avec tous ses partenaires de ce qu'il va se faire pour l'année à venir.

Cela se traduit par une feuille de route et par des lettres qui seront adressées à chaque Ministre pour l'action à mener dans l'année. Ainsi, pour 2014 on aura une feuille de route très précise des actions à conduire.

Aujourd'hui on est dans une démarche partenariale qui permet au Gouvernement d'écouter ce que tous les partenaires ont à dire sur un sujet donné et à faire son choix en matière d'actions à mettre en œuvre.

Notre calendrier en matière locale est pertinent. Grâce à la structuration du réseau GRANDDIR<sup>3</sup>, on a l'outil pour alimenter notamment les journées des 20 et 21 septembre 2013 (Conférence environnementale). Elle va permettre de porter la voix de La Réunion de s'exprimer sur le sujet, et dire quelles sont les grandes lignes à exploiter.

Cette association doit être un relais évident et structuré pour des actions qui seraient décidées au niveau national.

Du point de l'efficacité, de notre capacité, La Réunion doit rebondir en fonction de ce cycle ça me paraît tout à fait pertinent.

La ministre a souligné la méthode de travail laissant place à l'expression des citoyens. Il y a eu dans le cadre de la transition énergétique un débat citoyen organisé pour que le grand public puisse s'exprimer sur ces sujets environnementaux.

J'espère que pour cette année sur un sujet tel que l'Éducation à l'environnement et au développement durable, on aura également des événements qui permettront d'élargir les actions au-delà de notre sphère associative structurée.

#### Comment cela se décline à La Réunion ?

Sur le plan local, nous disposons d'un comité de suivi de transition écologique.

Ce temps annuel permet de suivre les avancées des différents domaines de la feuille de route au niveau local.

---

<sup>3</sup>Groupement régional de l'éducation à l'environnement au développement durable de l'Île de La Réunion

La DEAL appuie depuis de longue date, chaque année, les associations qui œuvrent dans le cadre de l'Éducation à l'environnement et au développement durable dans un certain nombre de projets. Elle souhaite aujourd'hui accompagner le nouveau réseau GRANDDIR à se structurer et à pouvoir faire des actions. C'est un engagement pris par notre Directeur de désormais, attribuer la majorité de son budget au réseau pour qu'il ait les moyens de son ambition.

Nous sommes très contents d'avoir ce partenaire, cette tête de proue au niveau local qui permet d'optimiser l'action et qu'elle profite à tout le tissu associatif de manière certainement plus concertée.

Je profite aussi de ce moment pour vous expliquer ce que nous faisons dans ce domaine.

Sur le champ éducation, il y a aussi tout ce qui englobe la formation professionnelle avec la création d'une filière verte. C'est une commande de notre Ministère de favoriser les filières vertes qui doivent permettre de concrétiser la transition écologique à tous les niveaux. On travaille sur ce thème sous deux angles : sous l'aspect des métiers et du développement des filières. À la DEAL, les études sont menées pour l'instant sur le développement des filières.

Mais sur l'aspect des métiers, nous avons conclu une convention avec la Région pour développer les métiers de la croissance verte. Elle se traduit par un travail avec le CARIF OREF sur un diagnostic des métiers, un diagnostic des formations qui sont adaptées et qui se traduit également par un certain nombre d'actions concrètes.

On a également un autre champ, celui de la participation du public. Vous n'êtes pas sans savoir qu'il y a des directives européennes qui nous imposent d'organiser la participation du public à toute décision qui concernent les projets et les programmes qui ont une incidence sur l'environnement. Pour ce faire, il y a une organisation : L'Autorité environnementale qui essaie d'aider le public à participer dans le cadre des enquêtes publiques. Notre travail est de faire une synthèse de toutes les conséquences potentielles d'un projet ou d'un plan sur l'environnement pour que le public s'en saisisse et s'exprime de manière éclairée sur le dispositif. J'espère qu'avec un travail de fond d'éducation à l'environnement on arrivera à ce que les gens se déplacent pour participer aux enquêtes publiques sur les projets.

Jean-Paul BENTEUX, Inspecteur pédagogique régionale / Rectorat

Je me présente Jean-Paul BENTEUX, inspecteur pédagogique régionale en histoire géographie. Je suis référent académique pour le second degré en ce qui concerne l'éducation à l'environnement et au développement durable.

Je remercie le CCEE pour cette invitation,

Je remercie le Président de l'Université pour son accueil.

Je rebondis tout d'abord sur les propos de M. RAMCHETTY et j'adhère à son discours. En effet, beaucoup d'associations existent et notamment dans l'éducation populaire. Beaucoup de choses se font aussi dans l'éducation au niveau national comme au niveau académique. Je souscris aussi à votre idée que si les choses se font, il faut peut-être mieux les faire connaître. Donc cette journée a comme objectif de se connaître entre partenaires mais aussi de faire les actions. Je suis d'accord avec vous sur le fait qu'il faut travailler en cohérence. Il y a sans aucun doute des doublons, il y a des sujets qui sont abordés par les uns et par les autres et qui gagneraient pour l'efficacité voir l'efficience à être partagés, à avoir donc une mutualisation.

Et je suis d'accord pour le besoin d'une lisibilité. Il y a beaucoup de sites qui existent : sites associatifs, sites de la DEAL, sites de la Région, sites du Département, sites des différentes collectivités. Il y a aussi un site d'Éducation à l'environnement et au développement durable au niveau académique. Il faudrait peut-être faciliter les liens entre les sites, peut-être créer un « super site ». Il faut qu'il y ait des liens qui figurent clairement sur chacun des sites pour qu'on puisse plus facilement se balader d'un site à l'autre pour voir ce qui se fait et pourquoi pas proposer un travail en mutualisation. Voilà la première série d'observations concernant l'intervention de M. RAMCHETTY.

J'ai aussi suivi avec attention l'intervention de M. GÉRARD, intervention très pétillante. Je souscris aussi à vos idées. Vous avez évoqué la double action à la fois pédagogique et politique de cette éducation vers un développement durable. Je me cantonnerai à la partie pédagogique. Là, où je vous suis un petit peu moins : on est présent en ce qui concerne l'éducation nationale sur l'apport de connaissances, l'apport de savoir-faire et de savoir-être (éducation civique dans le 1<sup>er</sup> degré).

Il est important que les projets faits par les uns et les autres soient reconnus. C'est pour cela que je préconise une mobilisation forte des médias destinée à faire partager nos expériences.

Nous avons intégré dans les programmes scolaires en 2008 une éducation au développement durable. Nous ne parlons pas d'éducation à l'environnement et au développement durable. Nous plaçons l'éducation au centre des priorités.

Au niveau de l'académie (100 000 élèves) nous avons mis en place un référent de bassin pour suivre les projets d'éducation au développement durable.

#### Mohamed ROCHDI, Président de l'Université de La Réunion

Dans cette séquence telle que je l'ai comprise, et les organisateurs me corrigeront si je me trompe, il s'agit naturellement de donner un peu plus d'impulsion et de donner une dimension nouvelle à l'engagement des différents partenaires notamment nous, représentants de l'État.

Je ne reviens pas sur ce que j'ai dit en préambule, au sein de l'Université de La Réunion. Il existe des formations, de la recherche, de la diffusion de savoirs, de la diffusion culturelle dans le domaine global de l'environnement, la biodiversité terrestre, marine, la maîtrise de l'énergie, le bâti et le génie civil.

Nous poursuivons naturellement notre action dans ces domaines. C'est un engagement fort. Vous savez que les universités contractualisent tous les cinq ans avec l'État leurs plans de développement sur leurs différentes missions telles que la formation, la recherche, l'insertion professionnelle, la diffusion, l'international et la vie universitaire. Ce sont nos cinq missions. Nous sommes en train de préparer notre prochain contrat quinquennal 2015-2019 avec l'État.

Il est clair que les actions que nous menons dans ces domaines se poursuivront et se développeront même plus avec une nouvelle dimension qui est celle liée à la santé et au lien biodiversité-santé depuis la structuration sur le territoire de La Réunion d'un centre hospitalier universitaire qui met en avant une thématique de développement très importante : les maladies émergentes, les maladies infectieuses.

Il est clair qu'il existe un lien immédiat et les spécialistes le savent, entre la biodiversité, entre l'animal, entre la plante, entre l'humain et les vecteurs de transmission de maladies. Nous allons bien évident poursuivre notre action dans ce domaine.

Dans le domaine de la diffusion, notre engagement est de poursuivre notre action dans les manifestations que nous menons avec d'autres, toujours de manière partenariale. Le partenariat est un mot important pour nous dans le cadre de la Fête de la Science et toutes les actions que les laboratoires, les formations de l'Université mènent avec d'autres partenaires dont les associations telles que les Petits débrouillards, Sciences Réunion, le Centre de culture, scientifique, technique et industrielle. C'est important et nous poursuivrons notre partenariat, notre action à leurs cotés.

L'un des engagements forts que je souhaite renouveler c'est l'ouverture encore plus de l'Université, de ces laboratoires de recherche, de ces plates-formes technologiques au grand public et au public scolaire en particulier, pour montrer ce que nous faisons, pour montrer les dégâts que peuvent occasionner des actions mal menées, ce que l'être humain a apporté ou ce qu'il peut faire au niveau de la biodiversité...

Notre engagement est donc de poursuivre sur la biodiversité, sur l'énergie, sur le bâti. En d'autres termes, l'ouverture encore plus de nos laboratoires et de nos plates-formes. Il vient d'être inauguré en 2012 un bijou, un phare avec la participation de l'État, de l'Europe et des collectivités : la station d'observation satellitaire à Saint-Pierre.

Elle va contribuer à gérer et à prévenir les risques naturels.

Il est donc important d'emmener les plus jeunes pour y découvrir ce qui s'y fait. La station d'observation atmosphérique au Maïdo est importante aussi. Les changements globaux sont des thématiques importantes de recherche au sein de l'Université.

Il faut aussi ouvrir l'Université au-delà de ces laboratoires, de ces plates-formes scientifiques. Dans cette dynamique, l'Université a créé l'unique bâtiment à énergie positive de l'Outre-mer. Ce bâtiment a la capacité de produire plus d'énergie qu'il n'en consomme.

Parce qu'il est conçu de façon traditionnelle avec des courants traversants, des panneaux photovoltaïques et tout cela sans climatisation, je vous l'assure, il produit plus d'énergie qu'il n'en consomme.

Autre élément important, ceux qui sont arrivés sur le campus du Moufia du côté de la Région, ont pu voir cet imposant amphithéâtre qui est en cours de construction. C'est le premier amphithéâtre et salle de spectacle bio-climatique au monde. C'est une salle de spectacle non climatisée. C'est un engagement fort. C'est aussi un risque que je prends en tant que président d'Université. Le risque est calculé et mesuré, des études fines, importantes ont été menées.

Dans cette salle de spectacle, il y aura 540 places assises, on en fera aussi un outil ouvert, un objet ouvert, un démonstrateur aux plus jeunes et à la population. C'est pour cela qu'on a souhaité une salle de spectacle, parce que c'est au moment des spectacles qu'on fera la démonstration de l'utilité de ce type d'outil.

Nous souhaitons poursuivre notre engagement avec les partenaires locaux, la Réserve marine, le Parc national de La Réunion et toutes les associations œuvrant dans ce domaine. Tel est notre credo. Nous réitérons notre engagement.

Sur la formation, je peux vous dire de façon très pragmatique et objective : un étudiant peut entrer à l'Université de La Réunion : s'il ne poursuit pas une filière dans le domaine des sciences de la vie, s'il ne poursuit pas une filière dans le domaine du bâtiment ou du génie civil il peut faire huit ans d'études à l'Université de La Réunion sans jamais avoir reçu une heure d'enseignement de l'Éducation à l'environnement et au développement durable. Ce n'est pas normal.

Quand j'entends que l'Académie mène nombre d'actions vers les plus jeunes aux primaires, aux collèges et au secondaire, il est important que ce chaînon se complète au sein de l'Université.

Mon engagement est, pour notre prochaine offre de formation, sur notre prochain plan quinquennal avec l'État, d'injecter de l'enseignement de l'Éducation à l'environnement et au développement durable pour tous les étudiants de l'Université pour qu'il fasse un minimum de 20 heures d'enseignement à quelque niveau que ce soit : en L1, L2 en L3...

Autre engagement, il ne faut pas que cet enseignement soit construit uniquement par des universitaires. Cet enseignement doit être construit de manière partenariale, collaborative avec les acteurs de terrain, des organismes de terrain pour lui donner une dimension territoriale, une dimension calquée sur notre environnement, sur les spécificités de notre territoire, de notre biodiversité, de notre climat, de ceux qui sont au plus près de la réalité, voir au-delà du simple enseignement des visites sur le terrain tels qu'au sein de la réserve, du Parc national de La Réunion, ... pour les sensibiliser à ce que j'appelais tout à l'heure notre « paradis ».

Enfin, l'association GRANDDIR s'est créée. J'ai noté que c'était le 15 juin. Je le dis à son président, l'Université en sera membre actif, elle s'engagera pour y adhérer. Les bonnes volontés ne manquent pas, il faut choisir la bonne personne qui soit le vrai relais de l'Université dans son ensemble, elle siègera régulièrement pour y apporter une valeur ajoutée. Elle devra faire des comptes rendus à l'Université, pour nous permettre de réajuster le tir sur les formations, la recherche et la sensibilisation. Voilà, ce que je pouvais vous dire aujourd'hui en terme d'engagement. J'espère avoir été le plus concret qui soit.

Je veux que l'établissement universitaire soit un acteur actif auprès de l'État, auprès de l'Académie, auprès de l'ensemble des collectivités, des associations publiques et privées pour que nous fassions en sorte que l'Éducation à l'environnement et au développement durable se développe et qu'on sensibilise les plus jeunes. Quand j'entends que 240 000 élèves passent par l'Académie ce sont les adultes de demain et c'est avec eux que nous pourrions changer les choses.

## 5. ÉCHANGES AVEC LA SALLE

### Synthèse de ces échanges

Lors des échanges avec la salle, des préconisations ont été identifiées et portent sur :

**Les entreprises** (Veolia, la Poste, EDF, ...). Ces dernières disposent d'outils pédagogiques pour sensibiliser le plus grand nombre sur le développement durable, et/ou sur des champs transversaux tels que la lutte contre l'illettrisme.

### **Les artistes**

Les artistes présents dans la salle veulent devenir des partenaires pour sensibiliser le public à l'EEDD.

### **Les spécificités locales (adaptation locale)**

D'une manière générale, l'assemblée préconise une prise en compte réelle des spécificités locales (éloignement géographique) dans les politiques publiques. Cela permettrait de répondre aux attentes de la population.

### **Les projets d'école**

Il est évident que l'école apparaît comme le vecteur privilégié de sensibilisation à l'EEDD (accueil des classes découvertes). Dans cette démarche, les projets portés par les établissements et notamment par les lycées agricoles doivent être davantage pris en compte. (Encourager les projets pilotes)

### **GRANDDIR**

L'association GRANDDIR préconise sa participation à la diffusion et à la sensibilisation du plus grand nombre. Il est nécessaire que la structure intègre tous les comités de pilotage académique, et qu'elle participe aux formations dispensées par l'Université.

Fonkèr par Annie DARENCOURT

membre du CCEE

## L'île

*De Jean ALBANY, tiré de Zamal paru en 1951 aux éditions Bellenand à Paris*

Décédé le 26 octobre 1984 à l'âge de 66 ans Il obtient sa licence de droit et un doctorat d'économie politique. Il passe alors deux années à l'Institut d'études politiques de Paris tout en continuant ses études de dentisterie.

Au commencement Dieu rêva le monde

Puis il eut le désir

D'une île paradis

La mer était unie saphir

Diamant de Golconde

Rose au jardin de Saadi.

Dieu voulut une île verte comme un pic

Verte comme un grain d'anis

Et fit surgir d'un coup un cratère à pic

Crachant la lave et le feu à la ronde

Avec un géant souffle de geysier.

Vagues en trombes

Laves au tombeau

Flammes en rouleaux

Ciel contre enfer.

Puis ce fut l'apaisement

Les cendres, l'écume

Le silence étrangement

La terre enclume

Le flot marteau.

Puis vint l'aurore irréelle

Rivière d'ombres et de lumières.

Les oiseaux migrateurs y passèrent et chantèrent.

Et voici nostalgique un chant à leurs petits

« J'ai gazouillé en des pays de neige et de froideur

Et j'ai frôlé cette île un jour, brisé de peur,  
La pluie, les éclairs mouchetaient mon plumage automnal  
De la couleur du soufre et des laves rougeâtres  
Et j'ai repris mon vol vers les forêts d'albâtre,  
Les océans gelés, les fleuves abolis  
À jamais fasciné par le mirage austral ».

– Je vins un jour m'abattre  
Me siffla un courlis  
Parmi les mornes éboulis.  
Avec le vent porteur de graines de fataque  
Avec le vent porteur d'ailettes de sycomore  
J'ai tournoyé dans l'air opaque  
Sur l'eau rose aux madrépores  
Aux crêtes des cratères éteints et corrodés  
Et j'ai vu le lichen et la mousse.  
J'ai tournoyé sur les remparts plus secs  
Et j'ai vu des oiseaux inconnus  
Autres pattes, autres plumes, autres becs  
Cingler rêvant d'un îlot vert vers d'autres nues.

Sycomore : variétés d'érable appelé également faux platane

Madrépore : masculin (*Histoire naturelle*) Genre de polypiers calcaires, dont les cellules ont une forme rayonnée ou étoilée et qui, en s'agglomérant, arrivent à former des rochers, des récifs coralliens dans la mer.

Poète, enserre-moi, ferme les yeux, habille-toi de silence et écoute : « Nous sommes les Intermédiaires entre le Ciel et la Terre, entre l'Invisible et le Visible, entre LabanHaut et LabanBas. Nous sommes commissionnés pour décrypter les messages d'un autre Plan et les transmettre à l'Homme. Poète, nous n'avons pas le droit de faillir à notre Mission, l'Homme chamboule l'Ordre Naturel des Choses. Nous avons dû faire appel à des Aides. En voici un, il est là accroupi et met en terre une jeune pousse. Nous devons assurer l'initiation de ce petit arbre afin qu'il puisse rejoindre, demain, le Cercle des Intermédiaires, comme ce fut pour nous. Dis-leur bien tout ceci, Poète ».

## Deuxième partie de la journée

### **6. STRUCTURATION D'UN RÉSEAU D'ÉDUCATION A L'ENVIRONNEMENT POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE A LA REUNION**

#### **Présentation du Groupement Régional des Acteurs de l'éducation à l'environnement pour un Développement Durable de l'Île de La Réunion.**

Jean-Luc MORISSE, Président de l'association GRANDDIR

Bonjour à tous,

Je m'appelle Jean-Luc MORISSE, je suis Directeur de l'association des Petits Débrouillards.

Dans l'orthographe de GRANDDIR il y a deux « D », parce que nous voulions faire référence tout d'abord au Développement durable mais aussi au rassemblement de toutes les associations qui travaillent sur l'EEDD. On a fait le choix pour l'instant de rester sur l'EEDD.

GRANDDIR est une nouvelle association mais les discussions pour la construction de ce réseau ne datent pas d'hier. Comme Gisèle a pu l'évoquer ce matin, cela fait depuis les années 2000 que l'on essaye de constituer un réseau de ce type à La Réunion. Cela a pris du temps à germer mais a priori on a réussi à faire quelque chose. Les priorités ont été plus axées sur la structuration du réseau avec une réflexion plus large sur la charte qui va unir les acteurs de GRANDDIR et puis par la création d'un statut puisque l'association a été créée sous le régime de la loi 1901. Actuellement on est dans la phase du dépôt des statuts, de la déclaration au Journal officiel, l'ouverture d'un compte bancaire,...en d'autres termes nous sommes dans la phase pratique de la création de GRANDDIR.

En ce qui concerne les objectifs de GRANDDIR, je n'entrerai pas dans tous les détails. Par contre, il y a beaucoup de choses à faire et il faut aujourd'hui que nous réfléchissions à tous les aspects opérationnels.

Notre objectif est de nous investir dans ce réseau grâce à notre expérience associative et notamment dans le champ de l'éducation populaire. Les discussions ont porté ce matin sur les difficultés et les moyens qui peuvent exister par rapport notamment à l'éducation populaire mais ce sont aussi les convergences de point de vue qui peuvent avoir avec d'autres associations qui sont liées à l'environnement.

En d'autres termes comment toutes ces structures sur l'éducation populaire et sur l'environnement peuvent agir ensemble et développer un réseau d'acteurs et qui sont en même temps un point de repère pour les associations. Beaucoup d'institutions attendent de voir comment nous évoluons et attendent aussi d'avoir un interlocuteur qui permette ensuite de répartir les tâches et de voir comment peuvent s'organiser toutes ces politiques d'éducation à l'environnement sur notre territoire.

Le représentant du Recteur parlait ce matin des 100 000 élèves dont il a la responsabilité. Je dirai sous la forme d'une boutade que nous avons les 100 000 élèves à gérer dans le cadre et

hors cadre de l'école publique. Un autre point qui a été abordé ce matin, concerne les associations de quartiers qui sont des vecteurs importants. Par exemple au niveau de l'école primaire, le temps passé à l'école est conséquent mais il est peu important quand on compare le temps passé dans le quartier et/ou au sein des familles. C'est aussi un temps éducatif très important.

Je vais vous faire un petit rappel du réseau.

Il est composé de trois collèges : Le collège 1 qui regroupe les associations. Ce collège a un pouvoir décisionnel. Il y a aussi des individuels qui peuvent s'inscrire. La cotisation est de 10€, nous formalisons actuellement les bulletins d'adhésion.

Le 2<sup>ème</sup> collège est dit « individuel » avec 3 représentants élus qui siègent au Conseil d'administration.

Et un 3<sup>ème</sup> collège qui regroupe les institutionnels qui ont un pouvoir consultatif comme le collège individuel. Il nous est apparu à un moment donné de devoir faire le distinguo entre ces deux types pouvoirs (consultatif et décisionnel). On travaille maintenant à l'élaboration d'un règlement intérieur qui nous permette d'affiner des détails comme dans toute association. Peut-être plus encore ici parce que nous sommes dans un réseau d'associations. Il faudra donc être plus vigilant sur le règlement intérieur. Il y a aura des aspects à préciser telle que l'ouverture à des partenaires privés... Pour l'instant nous avons le soutien de la DEAL, du PNR, de l'Université... Malheureusement nous n'avons pas d'interlocuteur physique aujourd'hui mais la collectivité régionale nous a fait savoir qu'elle nous soutenait et qu'elle était prête à s'engager.

Pour la suite, on va se structurer au fur et à mesure. Nous sommes 21 participants. Nous avons réfléchi à trois groupes de travail : l'aspect du financement notamment les aides que peuvent nous apporter les institutions, sur la possibilité pour GRANDDIR de salarier une personne avec par exemple de l'auto-financement qui ne serait pas à 100 %. Un thème sera abordé : quels sont les services que peut gérer GRANDDIR en direction d'autres associations et comment peut-on mettre en place des services coopératifs qui permettront à GRANDDIR d'exister avec tous les acteurs du réseau. L'objectif est d'agir en complémentarité et chacun doit pouvoir trouver sa place. C'est un des fondements de GRANDDIR pour sa mise en place.

Le 2<sup>ème</sup> aspect c'est la communication. Il faudra alors que nous réfléchissions à la déclinaison de notre communication qui est liée à la Charte. Cette dernière servira de cahier des charges à l'élaboration de notre communication.

Ensuite, nous travaillerons sur les actions que nous pouvons mener ou dans lesquelles nous pouvons être partenaire tel que la fête de la science, la semaine de la réduction des déchets, la semaine du développement durable,... Il y a des grands rendez-vous comme cela où l'association est là en tant que « GRANDDIR » et il y a d'autres rendez-vous qui peuvent être portés par des partenaires de GRANDDIR. Il faudra alors réfléchir avec la commission Finance, comment va se jouer cette articulation entre l'association qui sollicite une subvention et les acteurs du GRANDDIR qui peuvent être des opérateurs sur le terrain. Comment à partir de là va s'établir l'aspect relationnel et financier pour que chacun s'y retrouve. Mais aussi il faut que le discours passe de manière cohérente, commune et collective.

Voilà, je vous ai présenté les trois groupes de travail. Je n'oublie pas que l'association se construit avec les adhérents, donc je vous dis que le réseau est ouvert à tous les acteurs de l'EEDD.

L'objectif de ce temps est aussi d'échanger, de discuter. Pour rendre l'intervention interactive, je vous propose de lister les actions (locales, sur un territoire) les opérations dans lesquelles GRANDDIR peut s'impliquer et de dresser une priorité sur ses actions.

### Présentation du Conseil d'administration :

– Isabelle DURIEZ-BENEFIX, secrétaire de GRANDDIR, chargée de communication et je suis représentante l'association APLAMEDOM.

– Patrice PAYET, membre de GRANDDIR et directeur du GCEIP. Nous sommes les gestionnaires d'une bonne partie des espaces naturels sensibles du Département. Donc à ce titre nous sommes le seul conservatoire d'espace naturel de l'Outre-mer. Il y a une candidature pour la Guyane et la Nouvelle-Calédonie. Notre cœur de métier c'est de faire jouer la complémentarité entre deux métiers que sont à la fois la protection du patrimoine naturel et l'insertion des hommes. Nous partons du principe que pour protéger le patrimoine naturel il faut constituer une chance aux hommes qui sont bénéficiaires de tous les revenus dits sociaux. On part du principe que ces personnes ne sont pas un poids pour la société mais une ressource. Cette ressource est recyclée à la fois dans la protection du patrimoine naturel et en contrepartie « ils sortent de chez nous de façon plus employable » qu'ils l'étaient quand ils sont entrés. Le dispositif CUI (Contrat unique d'insertion) concerne les personnes qui perçoivent le RSA, héritier du RMI. On part du principe que ces personnes ont une vraie capacité. C'est grâce à ces bras silencieux et invisibles que le patrimoine naturel est entretenu, et souvent cela on oublie.

### Présentation des membres de l'association :

– Fabien GEORGEL, je suis chargée de communication à l'Observatoire chargé de surveiller la qualité de l'air à La Réunion, je suis également vice-président de Sciences Réunion et actuellement je suis trésorier de GRANDDIR.

– Marie-Claude FIRMINY, je représente l'association Biodanza qui travaille sur une pédagogie du vivant. Tout à l'heure, j'ai eu le plaisir d'entendre la ministre dire quand on aime, on protège. L'objectif de Biodanza est d'aimer son environnement. Je fais partie de GRANDDIR en tant qu'administratrice.

– Sébastien MARIOTTI je suis responsable de l'Unité Grenelle et développement durable de la DEAL et membre du 3<sup>ème</sup> collège de GRANDDIR.

– Mickaël RARD, je suis Président-fondateur de l'observatoire marin de La Réunion et je fais partie du Conseil d'administration du GRANDDIR.

– Guylaine SONIASSY-LEFORT, je fais partie du Conseil d'administration de GRANDDIR en tant que vice-présidente. Au départ, je suis consultante dans le domaine des ressources humaines et j'interviens dans une association qui s'appelle Culture et progrès. Cette association s'intéresse aux enfants et elle s'est posée des questions sur : quel enfant pour demain ? Quel monde pour les enfants de demain ? À partir de là, on a réfléchi sur l'aspect pédagogique des dispositifs proposés aujourd'hui. Est-ce que ces dispositifs permettent aux enfants d'aller faire des acquisitions de leurs espaces, de leur patrimoine culturel et naturel, de mieux connaître leur environnement. On met en place des actions telles que les séjours thématiques (visites d'espaces naturels) ou encore des activités ludiques pour leur permettre de mieux s'approprier la nature qui les entoure. Les séjours sont construits de sorte qu'on ramène toujours les enfants vers des postulats simples tels que boire, manger, respirer pour qu'ils puissent se rendre compte que la nature leur permette de vivre tout simplement.

– Monique PATERNOSTER, je suis assistante du Directeur, chargée de mission au Conservatoire botanique (CPIE – CBNM). Je représente aussi Armand HOAREAU qui est membre du Conservatoire, et dans le cadre de GRANDDIR en est le vice-président. Il n’a pas pu être là aujourd’hui. Par ailleurs, je suis à titre individuel dans le 2<sup>ème</sup> collège.

– Gisèle TARNUS, je représente les associations de protection de l’environnement et de la nature au CCEE et je suis vice-présidente du CCEE. Je représente le CCEE dans le 3<sup>ème</sup> collège.

### **Assises nationales de l’EEDD à Lyon : témoignages**

Chloé EUPHRASIE, stagiaire / licence professionnelle

Bonjour à tous,

On nous a demandé de faire un retour sur nos ressentis des Assises nationales de l’EEDD qui se sont tenues en mars dernier à Lyon.

Je vais vous présenter mon point de vue en tant qu’étudiante.

Je suis étudiante en licence professionnelle en coordination de projets en EEDD à L’Université de Lozère. La participation de ma classe de Licence aux Assises nationales, je l’ai vécue en deux temps.

Dans un premier temps, il y a eu un projet tuteuré de proposer aux élèves de ma classe pour aider à l’organisation des Assises, principalement sur la phase de coordination de communication et dans la préparation des « off » des Assises. On a suivi de près et de loin à toute l’organisation de cette manifestation depuis notre salle de cours. On avait souvent des réunions de point d’étape avec les organisateurs des Assises. On a vu toutes les facettes du métier de coordinateur de projets en matière de l’environnement.

Dans un second temps, nous étions en qualité de participant. On a participé aux ateliers, assisté au forum, aux conférences.

Ce que je retiens : nous avons rencontré beaucoup de personnes qui travaillent dans le domaine. Ce sont des rencontres riches et intéressantes. Au fil des discussions, on a approché les différentes missions des uns et des autres. En ce qui me concerne, cela m’a enlevé une certaine crainte que j’avais pour mon insertion professionnelle.

J’ai eu aussi une expérience particulière parce que j’étais bénévole sur le secteur « communication » et j’avais comme tâche de faire des photos, des interviews. J’ai pu par exemple interviewer Mme la Ministre après son discours d’ouverture.

Par ailleurs il y a un petit bémol dans ces Assises, s’agissant de l’atelier 3 qui portait sur la gouvernance. J’ai eu une frustration parce que la voix des jeunes n’était pas suffisamment prise en compte. Je me suis sentie ni écoutée ni impliquée dans cet atelier.

Enfin, j’ai trouvé que faire intervenir un crieur était une très bonne initiative. J’ai trouvé que c’était une conscience mais sans feed-back. Il nous posait des questions sur notre place dans ces Assises, savoir ce que nous comptons faire pour améliorer notre vivre-ensemble. J’ai trouvé que c’était une bouffée d’oxygène dans cette grande messe de l’EEDD.

Bonjour à tous,

Quand on m'a demandé de présenter mon ressenti sur ces Assises, je me suis dit comment je me projette: en qualité de chargée de mission ou en tant que citoyenne ? Finalement, ça sera un peu des deux parce que j'ai une double casquette.

J'ai cinq minutes pour faire partager mon expérience. Je vais essayer d'être précise et concise.

J'ai compris que tout d'abord, l'EEDD c'était l'affaire de tous. L'affaire des acteurs, des petits acteurs, des associations, des entreprises (Veolia, La Poste, EDF...) et des partenaires publics.

Quel était l'objectif ? C'était de faire prendre conscience que l'EEDD a pour objectif de faire bouger les lignes, les mentalités, les comportements.

Ces Assises regroupaient 1 200 participants. Je ne dirai pas « participant », je dirai plutôt 1200 militants qui sont venus partager leurs expériences, leurs actions dans leurs associations ou dans leur cercle plus restreint. J'ai trouvé cela passionnant parce que nous confrontions nos vécus, nos actions.

J'ai participé à l'atelier qui s'intitulait « intégrer un volet éducatif dans les politiques territoriales en vue de la transition énergétique ». Plusieurs thèmes ont été abordés : les moyens économiques, financiers (notamment les fonds européens), humains, la communication envisagée, les parties prenantes à associer telles que les organismes de recherche, les bailleurs, les professionnels du bâtiment, les organismes de formation.

Je suis déçue qu'il n'y ait pas ces représentants aujourd'hui parce que nous aurions pu partager nos expériences.

L'objectif de cet atelier était de développer une approche éducative de l'EEDD pour activer trois leviers de la transition énergétique que sont la sobriété énergétique, l'efficacité et les énergies renouvelables. Le groupe a préconisé d'intégrer un volet éducatif dans toutes les politiques publiques et que cela devienne obligatoire. Parce que finalement, on s'est rendu compte que nous étions très éloignés de la réalité.

S'agissant du point négatif, je ne me suis pas retrouvée dans ces Assises. Je me retrouve mieux ici parce que nous parlons d'une même voix de nos problématiques, de nos spécificités, de nos besoins. À Lyon, nos spécificités n'ont pas été identifiées comme je l'aurais souhaité. Quand on parle de transition énergétique, je connais les tenants et les aboutissants. Mais qu'en est-il réellement sur le plan local ? Je pense que l'appréhension de l'EEDD à La Réunion n'est peut être pas là même dans l'Ardèche ou dans le Tarn. J'avais l'impression que ma voix était quasi inaudible. En résumé, je regrette que nos problématiques n'aient pas été suffisamment identifiées.

Et de ce fait, si ma position me le permet, je voudrais proposer la création d'une délégation ou une commission Outre-mer pour que nous nous réunissions, nous les ultra-marins afin de parler d'une seule voix. L'objectif est d'identifier nos spécificités et de proposer des solutions idoines. Nous pouvons ensemble être force de propositions. Voilà, ce que je souhaiterais pour les prochaines Assises de 2017 en espérant que cela ne reste pas un vœu pieux.

Gisèle TARNUS, Vice-présidente du CCEE

Il y a eu 3 jours de rassemblement à Lyon ; 1 200 participants, des chantiers thématiques, 50 animateurs d'ateliers, 40 ateliers qui se sont tenus...des chiffres impressionnants. On était tous réunis pour identifier onze actions prioritaires qui seront défendues lors de la prochaine conférence environnementale les 20 et 21 septembre prochain. Ces onze propositions sont le fruit d'un vote. C'est une grande leçon de démocratie participative. J'étais impressionnée par l'organisation. Beaucoup de personnes ont lu, comparé, choisi, et finalement ont voté pour l'action qui leur semblait prioritaire. Il y a eu une sacré dynamique qui avait fonctionné pour que tout se mette en place et de manière efficace. J'avais le sentiment qu'il y avait quelque chose qui était en marche. Quand je suis revenue à La Réunion, on était « boosté ». Et puis, finalement, on est rattrapé par la réalité des choses, pris dans nos activités, le soufflet retombe un peu.

Mais on a envie que l'EEDD soit vraiment reconnue d'utilité publique et sociale. J'ai retenu deux choses : tout d'abord la force de l'expérience dans la pédagogie et puis, la prise en compte de la nature dans nos actions. Il faut que les classes se fassent dehors. Et quand il s'agit de travailler avec les adultes il faut aller sur le terrain, dans les jardins, visiter les usines, visiter les incinérateurs, visiter les centres de recherches. Il faut prendre ce qu'il nous ait proposé parce que c'est de la richesse, de la vraie richesse.

Les Assises nationales de Lyon ont permis à 1 200 participants de réaffirmer ensemble « qu'il n'y a pas de transition écologique, ni de développement durable sans éducation à l'environnement ». Aujourd'hui, il est proposé à tous les participants de contribuer, dans un rebond territorial à élaborer un projet commun.

## **7. LA CO-CONSTRUCTION D'UN PROJET COMMUN POUR 2013-2014**

Les thématiques abordées s'organisent autour de 11 chantiers thématiques :

- **Eau : l'eau une ressource naturelle fragile et épuisable.**

Bien commun à préserver, l'eau est un support pertinent pour mobiliser, ici et ailleurs, tous les citoyens et acteurs autour des enjeux écologiques, économiques culturels et sociaux du développement durable. Il s'agit d'accompagner et de mettre en place ensemble de nouveaux projets éducatifs afin que nous devenions tous et toutes les parties prenantes de sa protection au quotidien.

### **Préconisation :**

Les agences de l'eau pourraient avoir une part de responsabilité dans l'EEDD par exemple la gestion globale de l'eau, l'intégration dans des formations de la compréhension du cycle de l'eau, l'éducation des familles pour une prise en compte de la rareté de l'eau.

- **Climat – énergie : changement raréfaction des sources d'énergies fossiles, précarité énergétique : la transition est au cœur des enjeux environnementaux, économiques et sociaux. Elle implique un changement culturel important.**

Ce dernier concerne à la fois nos façons de penser l'énergie, ses usages et ses formes de production et aussi nos façons d'anticiper et de nous adapter aux modifications du climat dans chaque territoire. Au-delà de la nécessaire sensibilisation de tous et de la formation des professionnels, il s'agit d'imaginer de nouvelles démarches participatives pour de nouveaux savoir-faire et savoir-être.

#### *Préconisations :*

- C'est un sujet majeur pour un territoire insulaire pour ne plus dépendre des importations ;
- Susciter un débat démocratique afin que les habitants se saisissent de l'importance d'accompagner la transition énergétique dans les politiques publiques ;
- Avoir un interlocuteur unique des collectivités.

- **Biodiversité : observer, ressentir, rencontrer, comprendre. C'est au contact de la nature que nous renouvelons et confortons notre sentiment d'appartenance à la biosphère**

Pourtant, pour beaucoup être dans la nature ce n'est finalement pas si ... naturel. Cela s'apprend. Faire émerger, enrichir et partager une nouvelle culture de la nature est une étape indispensable. Elle permettra de renforcer notre capacité à agir ensemble pour la biodiversité en faisant de la participation citoyenne et de la formation des acteurs et professionnels des leviers de réussite.

#### *Préconisations :*

- Développer le « pass environnement » pour permettre qu'au moins une fois dans son parcours scolaire le jeune soit au contact avec le milieu naturel ;
- GRANDDIR doit aller au contact des communes pour se faire connaître, faire connaître ses actions ;
- Faire attention à ne pas sanctuariser la nature ;
- Mettre en place des formations des décideurs qui n'ont pas assez de connaissances sur les enjeux de préservations des espèces ;
- Développer des associations qui œuvrent dans l'utilisation rationnelle des ressources naturelles.

#### Remarques :

- « Se réconcilier » avec la nature signifierait que l'on est fâché ? Attention aux termes employés pour éviter les confusions et les contre-sens. Il y a une nécessité d'utiliser un vecteur médiatique pour clarifier les termes ;
- Attention aux personnes qui se disent « sachants ».

- **Santé et environnement : les problématiques de santé et d'environnement sont de plus en plus convergentes : qualité de l'air intérieur, pollution atmosphérique, alimentation.**

Faire exister et mettre en œuvre une dimension éducative forte dans les politiques et dispositifs de santé publique et de santé environnementale sont aujourd'hui des volontés partagées.

#### *Préconisations :*

- Veiller sur notre jardin, c'est veiller sur notre santé ;
- Aller au-delà du jardin lorsque l'on parle de santé et d'environnement ;
- Associer la notion de jardin avec l'alimentation pour se réorienter vers le Plan santé environnement régional.

- **Villes et territoires : la ville concentre les habitants, leurs activités et des problématiques spécifiques (bruits, déplacements, qualité de l'air...).**

Son étalement modifie les modes de vie d'une majorité d'habitants péri-urbains ou ruraux ainsi que l'aménagement des territoires proches. D'où la volonté d'inventer un nouvel art de vivre-ensemble au moyen d'une éducation qui redonne du sens à un projet collectif de territoire et en favorisant la participation. Pour cela l'EEDD doit se faire par une éducation au territoire, à son histoire, son patrimoine, son organisation et à son avenir.

#### *Préconisations :*

- Mettre en place des forums ouverts selon des méthodes participatives ;
- Impliquer les jeunes dans le cadre des contrats de cohésion urbaine ;
- Faire attention à l'instrumentalisation des personnes qui ont des difficultés à s'exprimer ;
- Se réappropriier les logements / réfléchir à une urbanisation plus respectueuse de l'environnement mais aussi des habitants ;
- Éveiller les consciences des jeunes ;
- Apprendre aux enfants à prendre la parole (développer le théâtre)

#### Remarques :

- Retour d'expérience avec des personnes âgées qui encouragent les jeunes à cultiver les parterres d'immeubles (exemple au Port) ;
- Les habitants n'utilisent pas le levier « enquête publique » pour faire bouger les lignes ; pourquoi ?

- **Alimentation : Nos choix de consommation alimentaire ont des répercussions dans de nombreux domaines : santé, qualité des sols, agriculture, transports, relations Nord/Sud. Ils sont profondément culturels, liés à l'histoire des territoires et aux dimensions de plaisir et de convivialité**

Manger est l'un des actes quotidiens qui nous relie le plus à tous les enjeux, à la fois locaux et globaux. L'EEDD doit contribuer à cette prise de conscience et accompagner les choix faits, comme dans les cantines par exemple, dans le sens du faire-ensemble pour une agriculture solidaire et durable.

#### *Préconisations :*

- Former des éco-consommateurs ;
- Privilégier des semences paysannes ;
- Développer d'autres cultures que la canne (« monoculture »).

- **Consommation et production responsables : nos modes de production et de consommation se traduisent par une exploitation croissante des ressources naturelles, et une consommation intense de biens à la durée de vie de plus en plus courte. Consommateurs, entreprises de production, de valorisation des déchets, distributeurs ... l'EEDD peut contribuer à la valorisation de tous.**

#### *Préconisations :*

- S'associer avec des professionnels pour être plus proche de la réalité et non pas dans des rumeurs ou hypothèses ;
- 260 000 élèves : quid des appels d'offres dans les codes des marchés publics pour favoriser la production locale ?

#### Remarques :

- Garder en tête qu'en milieu insulaire, il n'est pas possible de faire fi des importations. Attention donc à rester réaliste.

- **Place aux jeunes : la participation active et reconnue des jeunes constitue un levier essentiel dans la prise en compte du développement durable. En ce sens, l'EEDD peut aider à repenser l'éducation en permettant aux enfants, adolescents et jeunes adultes de s'impliquer dans la vie de leurs territoires.**

En leur donnant les moyens de prendre des initiatives et d'agir avec les autres. Il s'agit de favoriser une éducation au choix qui invite à l'engagement dans l'amélioration de la qualité de vie de tous, dans tous les lieux d'éducation et tous projets éducatifs locaux. Cela se fera avec l'appui de l'ensemble des acteurs éducatifs au premier rang desquels les parents.

#### *Préconisations :*

- Rendre le discours accessible pour permettre aux jeunes de se « faire une place » ;
- Développer l'accompagnement des jeunes ;

- Favoriser les relations intergénérationnelles ;
- Favoriser les projets pluriannuels (avec les scolaires et avec les familles) ;
- Ne pas oublier le temps passé hors temps scolaire qui peut être utilisé pour créer, construire des projets...

● **Tous les acteurs : l'éducation, c'est aussi la sensibilisation et la formation des adultes. Pour favoriser l'implication et la participation du plus grand nombre et encourager ainsi des changements durables, il est nécessaire de donner l'occasion à chacun de se former, s'informer, s'engager et de retrouver ainsi ... sa capacité d'agir. Faire ensemble le pari du changement.**

● **Gouvernance : aujourd'hui le partenariat est devenu le maître-mot de l'EEDD : on ne peut pas faire seul ! L'implication des parties prenantes (Etat, collectivités, associations, syndicats, entreprises, ...) la volonté de faire ensemble, l'ancrage territorial sont autant d'enjeux pour le développement de l'EEDD et sa reconnaissance d'intérêt général.**

#### *Préconisations :*

- Pas de sommet pas de centre, pas de tête de réseau mais un cheminement ensemble ;
- L'EEDD c'est l'affaire de tous et pas un projet porté par une personne ou un groupe de personnes.

● **Valeurs et éthique : entre transformation culturelle de la société et changement des comportements individuels, les finalités éducatives et les postures sont plurielles. Elles ouvrent des débats sur l'éducation et la pédagogie mais aussi sur les notions d'environnement et de développement durable**

L'EEDD questionne nos représentations du monde, très diverses selon les cultures et les individus, la place de l'homme dans la nature et les rapports Nature-Culture.

#### *Préconisations :*

- Il est important de prendre en compte notre culture, notre histoire, notre tradition pour amorcer un changement de nos représentations ;
- On ne peut pas prendre ce qui existe ailleurs et le « coller » à La Réunion ;
- Intégrer tous les paramètres du contexte local (population, taux de chômage, taux d'illettrés...) pour adapter à la réalité réunionnaise ;
- Repenser tout le process du traitement et de la valorisation des déchets.

**Enfin, il a été préconisé, la création d'un douzième thème intitulé : les risques majeurs.**

## 8. CLÔTURE

Roland GÉRARD, Co-président du CFEEDD, co-président du réseau École et nature

En conclusion, voici quelques mots qui me sont venus en participant à cette journée.

**Nommer** : Albert CAMUS disait que « bien nommer les choses c'est enlever du malheur au monde ».

Le Président de la république a envoyé une lettre de saisine au CESE dans laquelle il évoquait l'éducation à l'environnement du développement durable. On sent donc que l'EEDD est en marche pour la prise en compte dans les politiques publiques. Le travail est encore long.

**S'engager** : j'ai senti tout au long de la journée un engagement dans vos paroles. Beaucoup de gens parlent avec un engagement dans le ton. On peut parler aussi de l'engagement des autorités publiques aujourd'hui. J'ai vécu cette journée au cœur d'un réseau territorial de l'EEDD. J'ai entendu que le Parc s'engageait pour l'association GRANDDIR, que l'Université le ferait aussi et que d'autres acteurs suivraient cette dynamique.

**Participer** : c'est le mot qui prendrait toute la place. Participer c'est faire ensemble. Cet après-midi, on a vu l'implication facile des uns et des autres. Je rappelle aussi l'intérêt des petits groupes parce qu'il y a eu des voix que l'on n'a pas entendu aujourd'hui. Peut-être que si on était en petit comité, ces voix auraient été entendues. Il faut faire en sorte que 100 % d'entre nous s'expriment sur l'EEDD. On veut que l'ensemble de la population s'exprime.

Quand je partirai, je me dirai qu'ici il y a un espace régional de concertation. Je ne peux pas le voir autrement. C'est vous qui enverrez ce que nous devons recevoir.

Il faut qu'il y ait un consensus. Il est nécessaire pour une adhésion commune dans cette culture commune.

**Ascendant** : j'ai entendu parler de la dictature des experts et de l'expertise qu'il y avait chez l'habitant, de la parole citoyenne. Tout cela participe à l'EEDD. Il faut faire ressortir cette expertise et donner confiance aux gens qui sont parfois écrasés par des personnes qui sont présentées comme des experts, des incontournables. Peut-être que la crédibilité vient de celui qui dit moi j'apprends, que celui qui dit moi je sais.

**Le Temps** : je suis sensible de voir que je retrouve des gens qui sont encore dans l'EEDD et que j'ai rencontré il y a des années de cela. Aujourd'hui, on a vécu un rebond. Quand on a quitté les Assises il y avait le territoire Outre-mer, et plusieurs ont pris des dates pour monter quelque chose. Et là, quand je vois ces 3 personnes qui parlent des 11 propositions, je me dis que l'on est dans le mouvement des Assises.

Il y a aussi cette question de rythme dans le temps. Là, on est en perspective de préparation pour les prochaines assises. Quand seront les 4<sup>èmes</sup> Assises ? Quel thème choisir ?

**La richesse** : il n'y a pas beaucoup d'entreprises ici. Il n'y a pas de syndicats je crois. Il faut emmener les parties prenantes aux affaires.

**Se projeter** : la conférence environnementale est prévue pour les 20 et 21 septembre prochain. Quand j'ai vu que l'EEDD était à la conférence environnementale j'ai trouvé ça intéressant. Je me suis dit que le pouvoir est en train d'ouvrir une porte c'est normal parce qu'il y a des pressions sur la porte, il faut se saisir de cette occasion et porter nos idées aux plus hauts. On a beaucoup de choses à faire passer dans l'EEDD. Cela fait très longtemps que cette porte ne s'ouvre pas.

On est entre acteurs de terrain, on est entre ceux qui font, et au-dessus il y a toujours ceux qui disent. Mais ceux-là ils disent depuis Stockholm.

Maintenant, il faut passer aux actes. La conférence environnementale va être la bonne occasion pour le faire.

Les 4<sup>èmes</sup> Assises seront peut-être plus proches de l'habitant. Les Assises se sont des moments où les citoyens intéressés par les mêmes sujets s'arrêtent et parlent entre eux de ces sujets et sortent des éléments qui seront relayés aux responsables du territoire.

Je vous remercie pour votre chaleureux accueil et c'est avec un grand plaisir d'avoir été avec vous aujourd'hui.

Remerciements de Roger RAMCHETTY Président du Conseil de la culture de l'éducation et de l'environnement

Je voulais vous remercier pour votre participation aujourd'hui.

Je remercierai tout d'abord ceux qui ont contribué à l'émergence de GRANDDIR. Ce n'est pas le CCEE qui a fait émerger cette association.

S'il n'y avait pas eu cette volonté de tous, jamais GRANDDIR n'aurait vu le jour.

Je voudrai dire merci aussi à ceux qui ont suivi au sein du CCEE cette opération.

J'ai une pensée particulière pour Guy qui n'a pas pu rentrer comme prévu. Il a contribué grandement au côté de Gisèle à réaliser cette manifestation.

Je remercie aussi la chargée de mission : Bénédicte qui s'est occupée de la réalisation de ce forum, secondée par le secrétariat, Linda, Rachel et Marie. Merci aussi à Chloé qui est venue nous apporter son soutien.

Je voudrai réaffirmer la position du CCEE au sein de GRANDDIR. On ne va pas vous laisser tomber. Nous allons autant que possible vous accompagner, c'est l'engagement du Conseil de la culture, de l'éducation et de l'environnement.

## Liste des sigles

- APLAMEDOM : Association pour les plantes aromatiques et médicinales de La Réunion
- CLOE : Cellule Locale de l'environnement
- CARIF- OREF : Centres d'animation, de ressources et d'information sur la formation – Observatoires régionaux emploi formation
- CFEEDD : Collectif français de l'éducation à l'environnement et de développement durable
- CCEE : Conseil de la culture, de l'éducation et de l'environnement
- CESE : Conseil économique, social et environnemental
- CESER : Conseil économique, social et environnemental régional
- CNTE : Conseil national de la transition écologique
- CNDDGE : Conseil national de développement durable et du suivi du Grenelle de l'environnement
- CBNM : Conservatoire botanique national de Mascarin
- DEAL : Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement
- EEDD : Éducation à l'environnement et au développement durable
- GCEIP : Groupement pour la conservation de l'environnement et l'insertion professionnelle
- GRANDDIR : Groupement régional des acteurs de l'éducation à l'environnement pour un développement durable de l'Île de La Réunion
- MDE : Maîtrise de l'énergie
- PNR : Parc national de La Réunion
- SREPEN : Société réunionnaise d'étude et de protection de l'environnement

## **9. ANNEXES**

- Le courrier d'invitation à la manifestation
- Le programme de la manifestation
- La liste des participants
- La charte de GRANDDIR
- Les statuts de GRANDDIR
- Le bulletin d'adhésion à GRANDDIR
- La composition du groupe de travail EEDD
- La liste des publications du CCEE

## LE COURRIER D'INVITATION A LA MANIFESTATION

### - Invitation aux associations

Madame, Monsieur le (la) président(e),

À l'initiative du Conseil de la culture, de l'éducation et de l'environnement (CCEE), assemblée consultative du Conseil régional, un forum dédié à l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) se tiendra le **26 juin 2013 à l'Université de La Réunion**.

« L'EEDD est au cœur de ce processus de changement qui est fondamentalement une question de culture, pour éduquer le citoyen d'aujourd'hui et le citoyen de demain. Soyons de modestes audacieux, car l'audace il en faut pour cheminer vers un monde plus responsable, plus accueillant, plus humble, plus équitable, plus simple, plus naturel, plus habitable... »  
(Extrait du texte de positionnement des Assises nationales de l'EEDD du 3 au 7 mars à Lyon)

Dans le droit fil de ces Assises, le CCEE se mobilise pour que ce cheminement se fasse avec l'ensemble des partenaires réunionnais tant institutionnels qu'associatifs et entrepreneurial.

Le Conseil sollicite donc votre présence et votre participation active à ce forum de l'EEDD.

En annexe à ce courrier, vous trouverez le programme du forum et le formulaire d'inscription qui sera à retourner avant le 15 juin 2013 au CCEE.

Pour plus d'informations, merci de bien vouloir contacter le Conseil à l'adresse suivante :

***Conseil de la culture, de l'éducation et de l'environnement (CCEE)***

*34, rue Sainte-Marie*

*97 400 Saint-Denis*

*Tél: 02 62 41 44 12*

*Fax: 02 62 21 78 73*

*Courriel : ccee.lareunion@cr-reunion.fr*

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Le Président

Roger RAMCHETTY

- **Invitation aux institutionnels**

Monsieur le Président,

Le Conseil de la culture, de l'éducation et de l'environnement, assemblée consultative du Conseil régional a pour rôle de mettre à disposition des instances locales (Conseil régional et général) un ensemble d'analyses, de réflexions et de propositions. Il participe aux organismes de concertation et propose des pistes d'actions aux institutions et partenaires compétents.

De par ses compétences « Culture, Éducation et Environnement », le Conseil est soucieux de la protection et de la valorisation de l'environnement en relation étroite avec la société réunionnaise. Il s'est souvent investi en participant à des rencontres internationales (Sommet de la Terre à Rio en 1992, Planèt'Ere, Assises de l'EEDD à Lille en 2000, à Caen en 2009 et à Lyon en 2013), en proposant localement des rencontres (le forum en 2001 « Quelle éducation relative à l'environnement dans les îles du Sud-ouest de l'Océan Indien », le Colloque « lanvironman alon mèt' ansanm » en 2003) et dans la réalisation de travaux afin de sensibiliser tous les Réunionnais à ces enjeux planétaires.

Le changement climatique, la raréfaction des sources d'énergie, la précarité énergétique, la sécurité alimentaire, médicamenteuse, déchets... nous obligent aujourd'hui à trouver d'autres sources d'énergies et des réponses plus respectueuses de la planète et de ses populations. À La Réunion, cette responsabilité collective est d'autant plus engagée que l'Île « possède une diversité biologique unique au monde, incluse dans le 9<sup>ème</sup> hot-spot mondial de la biodiversité » (liste Myers 2000 ; Mittermeier 2004 a).

Le CCEE souhaite participer à l'impulsion d'un changement dans les comportements individuels et collectifs travers une « démarche de co-construction » pour de nouveaux savoir-faire et savoir-être vers un développement harmonieux et durable. L'éducation à l'environnement au développement durable (EEDD) apparaît comme l'outil indispensable pour une prise de conscience de l'impact parfois néfaste de nos gestes sur la planète.

Certain que l'EEDD deviendra un enjeu majeur d'utilité publique et sociale, le CCEE se doit de mobiliser tous les partenaires qu'ils soient institutionnels publics ou privés.

En mars dernier, la Ministre de l'Écologie, du développement durable, et de l'énergie Mme Delphine BATHO a déclaré « en cette période de crise écologique que l'Éducation à l'environnement et au développement durable s'inscrit comme une priorité nouvelle dans l'action de l'État »<sup>1</sup>.

Dans le droit fil de ces Assises, le CCEE organise un forum dédié à l'éducation et au développement durable qui se déroulera :

**Le mercredi 26 juin 2013 à L'Université de la Réunion au Moufia**

Le Conseil sollicite votre présence et votre participation active à ce Forum de l'EEDD. En annexe à ce courrier, vous trouverez le programme et formulaire d'inscription qui sera à retourner avant le 15 juin 2013 par mèl [cee.lareunion@cr-reunion.fr](mailto:cee.lareunion@cr-reunion.fr) ou par voie postale à l'adresse suivante :

Conseil de la Culture, de l'éducation de l'environnement  
34 rue Sainte-Marie  
97400 Saint-Denis

Veillez agréer Monsieur l'expression de ma salutation distinguée.

Le Président

Roger RAMCHETTY

---

<sup>1</sup>Discours d'ouverture des 3<sup>èmes</sup> Assises nationales de Mme la Ministre (du 3 au 7 mars 2013)

[www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr) › Presse › Discours

## LE PROGRAMME DE LA MANIFESTATION

### Forum Éducation à l'environnement vers un développement durable

organisé par le Conseil de la culture, de l'éducation et de l'environnement de La Réunion (CCEE)

**Mercredi 26 juin 2013**

à l'Université de La Réunion – Faculté des Lettres et des Sciences humaines- Amphithéâtre Élie – Campus du Moufia

Programme		
Matin		Après -midi
8h30 – 9h30 : Accueil et inscriptions		<b>Parole aux acteurs de terrain</b>
9h30 – 9h45 : Mot de bienvenue <ul style="list-style-type: none"><li>Mohamed ROCHDI, président de l'Université de La Réunion</li><li>Roger RAMCHETTY, président du CCEE</li></ul>		14h – 14h45 : EEDD et Réseau : <ul style="list-style-type: none"><li>Présentation du GRANDDIR<sup>3</sup> (sa structuration, ses moyens financiers, humains et logistiques) – Échanges...</li><li>Témoignages : retour des Assises nationales de l'EEDD à Lyon :<ul style="list-style-type: none"><li>- Chloé EUPHRASIE</li><li>- Bénédicte ELLY</li><li>- Gisèle TARNUS</li></ul></li></ul>
9h45 – 10h45 : Présentation du Forum <ul style="list-style-type: none"><li>Gisèle TARNUS, Vice- présidente Environnement ;</li><li>Intervention de Roland GERARD (co-président du CFEEDD<sup>1</sup> ; co-directeur école et nature).</li></ul>	<b>PAUSE DÉJEUNER 12h45 – 13h45</b>	15h – 16h30 : EEDD et territoire : co-construire un projet commun pour 2013 – 2014 à partir des 11 propositions des Assises de Lyon
10h45 – 11h : Intervention de Delphine BATHO Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie (sous réserve)		16h30 – 17h : Fermeture <ul style="list-style-type: none"><li>Conclusion de Roland GERARD</li><li>Remerciements de Roger RAMCHETTY</li></ul>
11h – 12h30 : Positionnement des institutions et des partenaires privés (Conseil régional, Université de La Réunion, Rectorat, Deal...)		
12h30 – 12h45 : Fonnkèr <sup>2</sup> par Annie DARENCOURT (Artiste et membre du CCEE)		

1 Collectif français de l'éducation à l'environnement et de développement durable

2 Poème

3 Groupement Régional des Acteurs de l'Environnement et du Développement Durable de l'Île de La Réunion

## LA LISTE DES PARTICIPANTS

NOM	PRÉNOM	ORGANISME
ARZEUX	Shany	Soul City Company
BENTEUX	Jean-Paul	Rectorat – Académie de La Réunion
BERTIL	Bernadette	CCEE
CAILLEUX	Marylin	DEAL Réunion
CANTET	Philippe	Éducation nationale – conseiller pédagogique départemental EDD 1 <sup>er</sup> degré
CASSIRAME	Georges	CBNM
CHANE KI	Antoinette	
COLLOT	Bertrand	Lycée Georges Brassens
DARENCOURT	Annie	CCEE
DARMAPALAH	Seethanen	CCEE
DU VIGNAUX	Antoine	CCEE
FIRMINY	Marie-Claude	BIODANZA OI
GEORGEL	Fabien	ORA
GÉRARD	Gilbert	CCEE
HOAREAU	Armand	CBNM
HOUIN	Hervé	Office national des forêts – Direction régionale de La Réunion
MARIOTTI	Sébastien	DEAL Réunion
MAUGARD	Jean-Paul	FD AAPPMA
MÉTRO	Armand	FD AAPPMA
MORISSE	Jean-Luc	Les Petits débrouillards
PATERNOSTER	Monique	CBNM
PAYET	Patrice	GCEIP / Conservatoire d'espaces naturels de La Réunion
QUILICHINI	Marie Catherine	Lycée Georges Brassens
RANGARADJOU	Saravanan	CCEE
RARD	Mickaël	Observatoire marin de La Réunion + Terre et Mer formation
SAUTRON	Marie	CCEE
TARNUS	Gisèle	CCEE
THAMI	Amine	DAAF de La Réunion / Chef de service Formation et développement
WALZER	Nicolas	Université de La Réunion – Faculté des Lettres – Docteur en sociologie
THOMAS	Hermann	Parc national de La Réunion – Section Nord
SONIASSY-LEFORT	Guillaume	Association culture & progrès
ANNETTE	Frédéric	CRES
DIJOUX	Yannick	CRES
DELETREZ	Henri	
MOUROUVIN	Joseph	CCEE
VAUTHIER	Alain-Marcel	CCEE
SAINT-JEAN	Jack	La Poste – Direction départementale
FERAL	Claude	Université de La Réunion
MESPOULHÉ	Philippe	Rectorat – Académie de La Réunion

<b>NOM</b>	<b>PRÉNOM</b>	<b>ORGANISME</b>
PICARD	Christian	CESER
MARGUERITE	Éric	CESER
QUENTEL	Maryvonne	CESER
CESARI	Maya	CYROI
DURIEZ-BENEFIX	Isabelle	APLAMEDOM
GRONDIN	Linda	CCEE
MAILLOT	Mickaël	CCEE
DAMBREVILLE	Céline	ARSOI
GRAVINA	Bernadette	DEAL Réunion
XITRA	Olivier	AD2R
DUMOND	Yoann	Collège A. Monnet
LEBON	Frédéric	Étudiant à l'Université de La Réunion
GOMEZ	Rachel	CCEE
TACITE	Emeline	Ecolange 974
TARTROU	Guillaume	SREPEN-RNE
LEBON	Claire	SREPEN-RNE
LECHAT	Aurélie	SREPEN-RNE
LARROCHE	Brigitte	Entreprise Hippocampe océan Indien
SURJUS	Gisèle	CCEE
FONTAINE	Philippe	CCEE
VAISSIÈRE	Sylvain	Auto-entrepreneur
FONTAINE	Willy	Mairie de Saint-Pierre
ELLY	Daniel	Mairie de Saint-Pierre
KICHENIN	Monique	Région Réunion
EUPHRASIE	Chloé	GRANDDIR
QUILICHINI	Emmanuel	O2P Ingénierie

# GRANDDIR

**G**roupement **R**égional des **A**cteurs de  
l'**É**ducation à l'**e**Nvironnement pour un  
**D**éveloppement **D**urable de l'île de  
La **R**éunion

## Charte de GRANDDIR

Cette charte est un document de référence dans lequel les adhérents du **GRANDDIR** se reconnaissent. Elle permet de préciser les finalités, les valeurs, les objectifs et les principes qui sous-tendent les projets éducatifs portés et animés par les membres du réseau. Enfin, elle liste des principes d'engagement pour un travail en partenariat au sein de notre association.

### Finalité de l'éducation à l'environnement et au développement durable

L'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) porte en elle un projet éducatif de transformation de notre relation au monde pour transmettre aux générations présentes et à venir, un monde équilibré pour vivre ensemble durablement.

### Valeurs de l'éducation à l'environnement

Respect, solidarité et responsabilité : ces valeurs sont au cœur de nos activités de sensibilisation et d'éducation à l'environnement. Elles donnent pleinement leur sens à nos pratiques ainsi qu'à notre volonté de partenariat et de savoir-être en réseau.

#### **Respect de soi-même, des autres, de la nature et de l'environnement**

Notre relation au monde s'inscrit dans l'intimité de nos histoires individuelles.

Éduquer à la différence et à la diversité ; dans ce passage de l'individu au collectif, les valeurs de la laïcité sont essentielles.

Inscrire nos projets dans la perspective du respect du vivant ; se respecter soi-même et les autres, c'est aussi respecter plus globalement la communauté de vie et l'écosystème dont nous faisons partie.

#### **Solidarité entre les personnes, entre les peuples, entre les générations et entre les territoires**

Pour construire de nouvelles solidarités et de nouvelles fraternités entre les individus.

Pour que tout le monde ait accès à l'EEDD.

Pour inscrire nos projets dans une perspective de développement durable.

Pour une utilisation soutenable et mieux partagée des ressources.

#### **Responsabilité de chacun et de tous, acteurs du monde**

Nous croyons en la capacité de chacun à agir au quotidien en faveur de son environnement.

Notre capacité d'agir découle de nos prises de conscience individuelles et collectives.

### Objectifs de l'éducation à l'environnement

#### **Observer, expérimenter et créer**

L'éducation à l'environnement doit développer cette curiosité et cette capacité à observer, comprendre, penser, imaginer et agir, avec créativité et lucidité.

#### **Connaître et comprendre**

La compréhension de notre « milieu de vie », local ou plus global, suppose l'acquisition de connaissances permettant d'appréhender la complexité des relations entre les êtres vivants, les êtres humains et leur environnement.

#### **Respecter et partager**

L'éducation à l'environnement doit aider la personne à adopter de nouveaux comportements (notamment de respect vis-à-vis d'elle-même, d'autrui, de son environnement et de la société), à développer son esprit critique et à se responsabiliser.

#### **Participer, s'engager et co-élaborer**

L'éducation à l'environnement doit permettre à l'individu de s'engager individuellement et collectivement, en s'adaptant aux différentes échelles de territoires (du local au global et du global au local) et sur le long terme.

### Les principes pédagogiques de l'éducation à l'environnement et au développement durable

#### **S'ancrer dans un territoire**

L'éducation à l'environnement suppose un lien avec le terrain : être dehors, au sein d'un milieu naturel ou humanisé, être en relation avec lui, le vivre, observer, écouter celles et ceux qui l'habitent, diversifier ses regards et ses points de vue, user des sens et des

émotions, de son intellect... Ces approches concrètes favorisent l'implication, le questionnement et la rencontre, reflétant la diversité des acteurs et la complexité des problématiques sociales, environnementales, économiques et culturelles d'un territoire.

### **Apprendre dans l'action**

L'expérimentation favorise et donne du sens aux processus d'apprentissage.

En ce sens, l'éducation à l'environnement cherche à impliquer ses publics comme des participants-acteurs, tous engagés dans une construction collective de projet et d'acquisition de savoirs, savoir-être, savoir-faire et savoir-agir.

### **Alterner et diversifier les approches**

L'éducation à l'environnement prend tout son sens dans l'alternance d'approches théoriques et pratiques, et dans la succession de phases individuelles et collectives, permettant d'associer, dans un même projet différentes approches (sensorielle, sensible, scientifique, systémique, artistique, ludique, etc.).

La complexité des thématiques invite également à un travail transdisciplinaire.

### **Évaluer sa pratique**

L'évaluation de nos pratiques (de manière individuelle et collective) permet l'amélioration de nos actions et également de mesurer leur impact sur le public.

Ce travail d'évaluation n'est en aucun cas de la responsabilité du réseau mais de chaque acteur dans son domaine de compétence.

### **Éduquer sans prosélytisme**

Reconnaître que tout acte éducatif n'est pas neutre, c'est aussi refuser dans les activités d'éducation à l'environnement toute promotion confessionnelle et politique.

### **Responsabiliser et ne pas culpabiliser**

L'éducation à l'environnement adapte le niveau de responsabilisation à chaque type de public, par exemple l'enfant ne doit pas porter les responsabilités d'adultes.

L'entrée de l'environnement comme « problème » ne doit pas être la seule : les notions de plaisir, de bien-être dans son environnement et l'espoir d'une alternative meilleure sont toujours présents dans notre démarche éducative.

### **Rechercher la cohérence**

Les éducateurs et les structures éducatives tendent dans leurs pratiques et leur fonctionnement vers une cohérence avec les valeurs transmises dans leurs projets éducatifs.

## Les principes d'engagement au sein du GRANDDIR

Le GRANDDIR est une structure qui s'est construite sur le besoin des acteurs de se relier. Chacun vient avec ses finalités, sa culture, ses compétences et ses questionnements. On y vient prendre un conseil, une information, on vient s'y rassurer, s'y ressourcer, s'y former... Le réseau et l'ensemble des acteurs gagnent en lisibilité, en notoriété, et en reconnaissance politique, à condition de partager un peu de son temps, de ses opinions et de ses compétences. Cette réciprocité du donner et du recevoir est la respiration même du réseau.

Pour pérenniser cette vie associative au bénéfice de chacun et la renforcer, le GRANDDIR propose six engagements pour lui et ses adhérents et entre ses adhérents :

- Adhérer au GRANDDIR, c'est s'engager à devenir participant ; chacun doit, dans la mesure de ses moyens, partager et faire vivre le réseau et le faire connaître.
- Le GRANDDIR s'engage à favoriser la participation de ses adhérents dans les différentes instances statutaires, techniques ou autres (communication des dates de réunions à l'avance, covoiturage, choix des lieux de réunion, animation des réunions, diffusion des comptes rendus).
- Dans son rôle de représentation, le GRANDDIR s'engage à valoriser ses adhérents.
- Si un adhérent ou le réseau est amené à réaliser des missions pour un tiers, il doit veiller à rester dans le cadre de son objet social, à éviter toute forme de concurrence déloyale et à favoriser le partenariat.
- Les adhérents veillent à favoriser des démarches partenariales visant à valoriser les complémentarités d'acteurs sur notre territoire.
- Le GRANDDIR ne vient pas en concurrence avec les membres qui le composent. Il les rassemble autour de projets, chaque membre gardant son identité et ses prérogatives dans une relation de confiance entre les membres.

### Adresse mail

[granddir974@gmail.com](mailto:granddir974@gmail.com)

# Statuts de GRANDDIR

## Sommaire

<b>Préambule</b>	<b>2</b>
<b>Présentation de l'association</b>	<b>2</b>
<b>Article 1 : Dénomination</b>	<b>2</b>
<b>Article 2 : Siège social</b>	<b>2</b>
<b>Article 3 : Objet social et durée</b>	<b>2</b>
<b>Article 4 : Moyens d'actions</b>	<b>2</b>
<b>Composition de l'association</b>	<b>4</b>
<b>Article 5 : Composition de l'association</b>	<b>4</b>
<b>Article 6 : Conditions d'adhésion</b>	<b>4</b>
6.1. Procédure d'adhésion	4
6.2. Cotisation annuelle	4
6.3. Perte de la qualité de membre	5
<b>Organisation et fonctionnement de l'association</b>	<b>5</b>
<b>Article 7 : Assemblée générale</b>	<b>5</b>
7.1. Composition	5
7.2. Réunion	5
7.3. Pouvoirs	5
7.4. Vote en Assemblée Générale	6
7.5. Quorum	6
7.6. L'assemblée générale extraordinaire	6
<b>Article 8 : Conseil d'Administration</b>	<b>7</b>
8.1. Composition	7
8.2. Remplacement	7
8.3. Réunion	7
8.4. Pouvoirs	7
<b>Article 9 : Le bureau</b>	<b>8</b>
<b>Article 10 : Fonctionnement</b>	<b>8</b>
<b>Responsabilités réciproques</b>	<b>9</b>
<b>Article 11 : Communication</b>	<b>9</b>
<b>Partenariats</b>	<b>10</b>
<b>Article 12 : Conventions avec des partenaires</b>	<b>10</b>
<b>Régime financier et comptable</b>	<b>10</b>
<b>Article 13 : Les ressources</b>	<b>10</b>
<b>Dissolution - Publication</b>	<b>10</b>
<b>Article 14 : Dissolution</b>	<b>10</b>
<b>Article 15 : Publication</b>	<b>10</b>

## Préambule

L'association **GRANDDIR** (**G**roupement **R**égional des **A**cteurs de l'éducation à l'e**N**vironnement pour un **D**éveloppement **D**urable de l'Île de La **R**éunion) est régie par la loi du 1er juillet 1901.

Elle est fondée à l'initiative d'acteurs de l'éducation à l'environnement de La Réunion.

L'association GRANDDIR est indépendante de toute formation politique, confessionnelle et institutionnelle. Conformément à la Constitution «elle respecte la liberté de conscience et s'interdit toute discrimination».

La collégialité et la rotation des mandats sont des principes forts du GRANDDIR. Le règlement intérieur précise la mise en œuvre de ces principes.

## Présentation de l'association

### **Article 1 : Dénomination**

Il est constitué une association dénommée GRANDDIR (*Groupement Régional des Acteurs de l'éducation à l'eNvironnement pour un Développement Durable de l'Île de La Réunion*) entre les membres adhérents aux présents statuts, selon la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901.

Cette association sera identifiée par l'acronyme suivant : GRANDDIR.

### **Article 2 : Siège social**

Le siège social est fixé à Saint-Leu, Département de La Réunion.

### **Article 3 : Objet social et durée**

Le GRANDDIR met en réseau des personnes morales et physiques venues d'horizons différents et impliquées dans l'éducation à l'environnement et au développement durable.

Le GRANDDIR s'inscrit dans la promotion et le développement d'une éducation à l'environnement pour un développement durable de l'île de La Réunion.

Le GRANDDIR est créé pour une durée illimitée.

### **Article 4 : Moyens d'actions**

Ce réseau se fixe les missions suivantes :

- Regrouper les différents acteurs concernés par l'Education à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) et créer une dynamique cohérente de réseau et d'échanges ;

- Susciter l'innovation pédagogique et mutualiser les ressources existantes ;
- Contribuer au développement et promouvoir l'EEDD ;
- Soutenir l'action des acteurs de l'EEDD ;
- Représenter les acteurs de l'EEDD auprès des partenaires et collectivités, au niveau régional et national et être reconnu comme force de propositions ;
- Susciter des initiatives collectives et le portage collectif d'actions par les membres du réseau ;
- Accompagner la professionnalisation des actrices et des acteurs de l'EEDD ;
- Faire circuler l'information en matière d'EEDD ;
- Favoriser la mise à disposition des ressources pédagogiques existantes en EEDD ;
- Créer et diffuser – si nécessaire et dans une dynamique de réseau – les ressources pédagogiques correspondant à des besoins non satisfaits.

Au-delà des objectifs fixés plus haut le réseau déclare vouloir œuvrer pour :

- Un développement pour tous ;
- L'intégration de l'EEDD au sein des projets portés par les établissements scolaires et des programmes scolaires ;
- L'intégration de l'EEDD dans les politiques locales ;
- L'accès à l'EEDD pour l'ensemble des publics en formation ;
- Le développement de l'EEDD vers les publics en vacances et en temps de loisirs ;
- La prise en compte de l'EEDD dans les milieux professionnels ;
- La participation du citoyen au développement par le débat public et la citoyenneté active ;
- La préservation de l'environnement naturel, pilier de richesse de la biodiversité locale ;
- Une gestion globale de l'environnement naturel, rural et urbain, qui prend en compte toutes les ressources naturelles et leurs usages dans une démarche qui intègre science, technologie, droit, économie, culture et histoire ;
- Une gestion durable des moyens mis en œuvre, tant financiers que techniques, leur renouvellement et leur bon fonctionnement ;
- La préservation de la qualité de notre environnement et de la santé humaine ;
- La préservation, l'économie et la valorisation de chacune de nos ressources.

## Composition de l'association

### Article 5 : Composition de l'association

L'association compte 3 collèges de membres.

Les adhérents sont des membres actifs qui paient annuellement une cotisation fixée par l'Assemblée Générale sur proposition du Conseil d'Administration, ils sont répartis en deux collèges :

- Premier collège : associations (représentées chacune par un membre mandaté par son CA) qui exercent des activités d'EEDD.
  - *Une personne morale/une voix (délibérative)*
- Deuxième collège : Personnes physiques, adhérant à titre individuel, dont c'est le métier de pratiquer l'EEDD : agents dans des collectivités ou autres services publics, animateurs, éducateurs EEDD, enseignants, artistes... Elles se positionnent cependant en leur nom propre.
  - *Une personne/une voix (consultative)*

Un Troisième collège constitué des membres associés suivant : partenaires institutionnels, techniques et financiers (publique ou privé), dont la liste sera validée par le CA de GRANDDIR.

- *Un représentant/une voix (consultative)*

### Article 6 : Conditions d'adhésion

#### 6.1. Procédure d'adhésion

- Les membres doivent être concernés par l'objet social de l'association tel que défini à l'article 3 et les moyens d'actions de l'association tels qu'ils sont définis à l'article 4 ou pouvoir être utiles à la réalisation des objectifs.
- Au regard d'une grille d'analyse annexée au règlement intérieur le bureau du GRANDDIR agréé lors de ses réunions les demandes d'adhésion. Ces demandes sont validées ensuite par le conseil d'administration et ratifiées par l'assemblée générale.
- Les membres sont tenus de respecter les statuts, la charte et le règlement intérieur.

#### 6.2. Cotisation annuelle

Les membres actifs (premier et deuxième collèges) paient une cotisation annuelle définie par l'AG et figurant au règlement intérieur.

Les membres associés ne paient pas de cotisation annuelle.

### **6.3. Perte de la qualité de membre**

La qualité de membre de l'association se perd :

- par la démission ;
- par la dissolution de l'association ;
- par le décès des membres personnes physiques,

sur proposition du conseil d'administration ratifiée par l'Assemblée Générale pour :

- non paiement de la cotisation annuelle, et après mise en demeure restée sans effet;
- non respect des statuts, de la charte ou du règlement intérieur de l'association.

En cas de procédure disciplinaire, le membre concerné sera invité à présenter sa défense devant le Conseil d'Administration et aura un droit de recours devant la prochaine Assemblée Générale.

### **Organisation et fonctionnement de l'association**

L'association est administrée par une assemblée générale, un conseil d'administration et un bureau.

Dans toutes ses instances, l'association cherche à promouvoir la parité et l'égalité entre les femmes et les hommes.

#### **Article 7 : Assemblée générale**

##### **7.1. Composition**

L'assemblée générale de l'association comprend les membres adhérents à jour de cotisation. Ils sont représentés par une personne physique mandatée.

##### **7.2. Réunion**

L'assemblée générale se réunit au moins une fois par an en session normale. Sur convocation du Président(e) ou sur demande des deux tiers au moins de ses membres, elle peut se réunir en session extraordinaire. Quinze jours avant la date fixée, les membres de l'association sont convoqués par les soins du Président(e).

##### **7.3. Pouvoirs**

L'ordre du jour de l'assemblée générale est établi par le CA et signé par le (la) Président(e) du GRANDDIR.

L'assemblée générale :

- approuve la charte présentée par le conseil d'administration, en cas de modification ;

- approuve les rapports annuels du conseil d'administration sur la situation financière et morale ainsi que le rapport d'activité de l'association ;
- désigne le cas échéant un commissaire aux comptes ;
- approuve les comptes de l'exercice clos ;
- approuve le projet de budget présenté par le conseil d'administration ;
- définit le programme d'activités de l'année suivante ;
- définit les délégations éventuelles données au conseil d'administration et au Président ;
- élit en son sein les membres du conseil d'administration ;
- ratifie les adhésions de toute association qui est proposé par le conseil d'administration.

Un secrétaire de séance est nommé par le Président(e). Ce secrétaire est chargé de la rédaction du procès verbal de la réunion, il résumera ainsi l'essentiel des décisions prises.

#### **7.4. Vote en Assemblée Générale**

Chaque association adhérente du premier collège dispose d'une voix délibérative. Toute association, empêchée peut se faire représenter par une autre association adhérente ; mais chaque association ne peut disposer de plus d'une procuration d'autre association.

Pour être valable, toute décision, désignation ou élection doit être prise à la majorité absolue des voix des membres présents ou représentés. En cas de partage des voix, celle du Président(e) est prépondérante.

L'assemblée générale est présidée par le Président(e), ou le vice-président(e), ou à défaut par un administrateur délégué par le conseil d'administration.

#### **7.5. Quorum**

La présence du tiers des membres adhérents du premier collège est nécessaire pour la validité de l'assemblée générale. Si le quorum n'est pas atteint, une deuxième assemblée générale est convoquée avec le même ordre du jour, trente jours au moins après la première ; elle délibère alors quelque soit le nombre des membres présents, mais seulement sur les objets à l'ordre du jour de sa précédente réunion. Les décisions de l'assemblée générale s'imposent à tous les membres adhérents de l'association.

#### **7.6. L'assemblée générale extraordinaire**

L'assemblée générale extraordinaire peut apporter aux statuts toute modification reconnue nécessaire, sans exception ni réserve. Elle peut décider notamment la dissolution de l'association, sa fusion ou son union avec d'autres associations poursuivant un but analogue.

Le quorum est le même que pour l'assemblée générale ordinaire (voir 7.4).

Les délibérations doivent être prises à la majorité des deux tiers des voix des membres adhérents du premier collège présents ou représentés.

Si sur une première convocation l'assemblée n'a pu réunir le nombre de membres, il peut être convoqué, à trente jours d'intervalle, une deuxième assemblée générale extraordinaire qui délibère valablement quel que soit le nombre de membres présents.

## **Article 8 : Conseil d'Administration**

### **8.1. Composition**

Le conseil d'administration est constitué de 21 membres maximum répartis comme suit :

- 12 représentants (au maximum) du premier collège ;
- un ou plusieurs représentant(s) du deuxième collège (3 sièges maximum) ;
- un ou plusieurs représentant(s) du troisième collège (6 sièges maximum).

Les membres du conseil d'administration sont élus par l'assemblée générale à bulletin secret. Ils sont élus pour 3 ans et sont rééligibles.

### **8.2. Remplacement**

En cas de décès ou de démission d'un membre du conseil d'administration et de son suppléant, l'association concernée désigne un nouveau titulaire et un nouveau suppléant. Le nouveau membre ne demeure en fonction que pendant le temps qui restait à courir pour son prédécesseur.

### **8.3. Réunion**

Le conseil d'administration se réunit au moins deux fois par an et chaque fois qu'il est convoqué par son Président(e) ou sur la demande du quart de ses membres au minimum. Les membres du Collège 1 ont une voix délibérative. La présence du tiers des membres ayant voix délibérative est nécessaire pour la validité des délibérations. La réunion doit être convoquée au moins deux semaines à l'avance. Il est tenu procès verbal des séances. Les décisions sont prises à la majorité absolue des administrateurs ayant voix délibérative. Le Président(e) invite toute personne compétente au conseil d'administration dont la présence lui paraît utile à la réflexion.

### **8.4. Pouvoirs**

Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour autoriser tous actes et opérations conformes à l'association et non réservés à l'assemblée générale.

Le conseil d'administration établit un règlement intérieur (dans l'année qui suit la constitution de l'association) fixant les règles relatives aux modalités de fonctionnement de l'association.

## **Article 9 : Le bureau**

Le conseil d'administration choisit parmi les membres du premier collège, à la majorité, un bureau composé au moins de quatre membres :

- Un Président(e) ;
- Un vice-président(e) ;
- Un secrétaire(e) ;
- Un trésorier(e).

Le vote se fait à bulletin secret.

D'autres fonctions peuvent être décidées par le conseil d'administration.

Les membres du bureau sont élus par le conseil d'administration pour un an et sont rééligibles. En cas de décès ou de démission d'un membre de bureau, son remplacement par le conseil d'administration intervient aussi rapidement que possible. Le nouveau membre ne demeure en fonction que pendant le temps qui restait à courir par son prédécesseur.

Le bureau est l'organe de fonctionnement du GRANDDIR, il exécute les décisions du conseil d'administration et expédie les affaires courantes de l'association. Il se réunit chaque fois que nécessaire.

## **Article 10 : Fonctionnement**

Le conseil d'administration décide du tableau des emplois, des conditions de recrutement et du régime de rémunération de l'équipe salariée.

**Le Président(e) :**

- assure l'exécution des décisions du conseil d'administration et le fonctionnement régulier de l'association qu'il représente en justice et dans tous les actes de la vie civile. Il a également pouvoir ester en justice. Il peut se faire suppléer par un mandataire pour un ou plusieurs objets déterminés.
- est responsable du personnel salarié, en ayant la fonction d'employeur, et signe à ce titre tous les contrats de travail.
- prend les dispositions nécessaires au bon fonctionnement de l'association. En matière financière le Président a notamment qualité pour ouvrir tous les comptes en banque, chèques postaux, consentir toutes transactions et signer tous contrats de dépenses afférentes. Il a pouvoir de signature sur le compte bancaire du GRANDDIR.
- présente le budget annuel de l'association au conseil d'administration pour approbation. Il a tous les pouvoirs pour prendre, en accord avec le conseil d'administration, tous les engagements financiers à l'égard des tiers.
- peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs, d'une manière permanente ou temporaire, aux membres du bureau ou à tout autre membre du conseil d'administration et au responsable salarié.

En cas d'absence ou d'empêchement du Président(e) et à défaut de délégation, le **vice-président(e)** exerce de plein droit les fonctions de Président(e) dans l'ordre de leur désignation.

Le **trésorier** a pouvoir de signature sur le compte bancaire du GRANDDIR, concernant la tenue du compte de l'association. Il a en charge la rédaction des comptes rendus financiers de l'association.

Le **secrétaire** est chargé du suivi de la rédaction des procès verbaux.

Le ou la **responsable salarié** :

- participe à titre consultatif aux assemblées générales, aux réunions du conseil d'administration et du bureau de l'association ;
- assure sous l'autorité du Président la mise en œuvre des décisions prises par les instances de décisions du GRANDDIR (assemblée générale, conseil d'administration, bureau) ;
- est chargé de la rédaction des conventions et recrute le personnel nécessaire à l'exécution des missions de l'association. Il a autorité sur l'ensemble du personnel ;
- a pouvoir de signature sur le compte bancaire du GRANDDIR d'un montant maximum fixé au règlement intérieur. Il est mis fin à ses fonctions dans les mêmes conditions que celles prévues pour sa nomination ;
- participe aux rédactions des comptes rendus financiers et également du rapport annuel d'activités qui sont débattus en assemblée générale de l'association.

Tout contrat ou convention passé entre l'association, d'une part, et un administrateur, son conjoint ou un proche, d'autre part, est soumis pour autorisation au Conseil d'Administration et présenté pour information à la plus prochaine Assemblée Générale.

## Responsabilités réciproques

### **Article 11 : Communication**

Les membres adhérents au GRANDDIR s'engagent à faire connaître leur appartenance au réseau par tous les moyens qui leur semblent adaptés. Les modalités pratiques de cette communication sont définies dans le règlement intérieur.

Le GRANDDIR s'engage à valoriser autant que faire se peut, le savoir faire et les actions des associations adhérentes.

## Partenariats

### **Article 12 : Conventions avec des partenaires**

Dans le cadre d'activités développées avec des partenaires, le GRANDDIR passera des conventions spécifiques afférentes à celles-ci.

## Régime financier et comptable

### **Article 13 : Les ressources**

Les ressources de l'association comprennent :

- les cotisations des membres telles qu'elles sont arrêtées annuellement en assemblée générale ;
- les subventions publiques qui lui sont accordées ;
- les contributions ou fonds de concours qui lui sont apportées par l'Etat, les collectivités territoriales, les établissements publics ou sociétés nationales, ainsi que par toute personne publique ou privée intéressée. Ces contributions ou fonds de concours peuvent comprendre des ressources affectées et d'une manière générale toute autre ressource autorisée par les textes en vigueur ;
- les dons ou legs ;
- les prestations ;
- toutes ressources prévues par la loi.

## Dissolution - Publication

### **Article 14 : Dissolution**

La dissolution de l'association peut être décidée en assemblée générale extraordinaire. Lorsque la dissolution est prononcée, l'assemblée générale désigne un liquidateur. L'actif est dévolu conformément à la loi.

### **Article 15 : Publication**

Le conseil d'administration remplira les formalités de déclaration et de publication prescrites par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août suivant. A cet effet, tous pouvoirs sont conférés au Président(e).

**G**roupement  
**R**égional des  
**A**cteurs de l'éducation à  
l'**eN**vironnement pour un  
**D**éveloppement  
**D**urable à  
l'**I**le de La  
**R**éunion

## Bulletin d'adhésion 2013

### GRANDDIR

GRANDDIR est une association régie par la loi du 1er juillet 1901. Elle est fondée à l'initiative d'acteurs de l'éducation à l'environnement de La Réunion (EEDD).

GRANDDIR met en réseau des personnes morales et physiques venues d'horizons différents et impliquées dans l'EEDD et s'inscrit dans la promotion et le développement de cette EEDD à La Réunion.

#### Nos missions :

- Regrouper les différents acteurs concernés par l'EEDD et créer une dynamique cohérente de réseau et d'échanges en suscitant l'innovation pédagogique et en mutualisant les ressources existantes ;
- Contribuer au développement et promouvoir l'EEDD, en soutenant l'action de ses acteurs ;
- Représenter les acteurs de l'EEDD auprès des partenaires et collectivités, au niveau régional et national et être reconnu comme force de propositions ;
- Susciter des initiatives collectives et le portage collectif d'actions par les membres du réseau ;
- Accompagner la professionnalisation des actrices et des acteurs de l'EEDD ;
- Faire circuler l'information en matière d'EEDD en favorisant la mise à disposition des ressources pédagogiques existantes et en créant si nécessaire les ressources pédagogiques correspondant à des besoins non satisfaits.

## Bulletin d'adhésion GRANDDIR (à retourner à : GRANDDIR - 2 rue du Père Georges, 97436 Saint Leu)

Nom de la structure : .....

.....

Nom (individuel) : .....

Prénom : .....

Emploi : .....

Date de naissance : ..... / ..... / .....

### Montant de la cotisation

par chèque uniquement

- individuel => 10€
- < 50 membres => 30€
- 50 membres et plus => 40€

### Vos coordonnées

Adresse : .....

.....

Tel : ..... GSM : .....

Email : .....

Site Internet : .....

Pour toute nouvelle adhésion,  
joindre les statuts ou  
documents officiels présentant  
l'objet de votre structure

J'accepte d'être inscrit(e) aux listes de discussions internet de GRANDDIR.

J'accepte d'apparaître dans les outils édités par GRANDDIR (revues, sites internet, plaquettes, ...)

Date : .....

Signature :

## A nous retourner également

Afin de jouer pleinement notre rôle de mise en lien, merci de remplir ces informations complémentaires.

N'oubliez pas que la meilleure façon de vous faire connaître est votre implication dans la vie du réseau !

## Identification de la structure :

Nom de la structure : .....

Nom du Président de la structure (non diffusé) : .....

Nom du responsable de la structure (non diffusé) : .....

Nom d'un correspondant EEDD sur la structure (non diffusé) : .....

Nombre de permanents : ..... dont animateurs : .....

Agrément(s) de la structure : .....

L'organisme relève-t-il d'un réseau ou d'une fédération (préciser) : .....

Rayon d'action de la structure : (plusieurs choix possibles)

- Communal
- Intercommunal
- Départemental
- Régional
- Autres (préciser) : .....

## Domaines de compétences en Education à l'Environnement : (plusieurs choix possibles)

- |                                       |   |   |  |
|---------------------------------------|---|---|--|
| <input type="checkbox"/> Agriculture  | <input type="checkbox"/> Déchets                                    | <input type="checkbox"/> Forêt          | <input type="checkbox"/> Risques                   |
| <input type="checkbox"/> Air          | <input type="checkbox"/> Développement Durable (DD)                 | <input type="checkbox"/> Géologie       | <input type="checkbox"/> Santé                     |
| <input type="checkbox"/> Alimentation | <input type="checkbox"/> Eau / fleuves / rivières / milieux humides | <input type="checkbox"/> Jardin         | <input type="checkbox"/> Solidarité                |
| <input type="checkbox"/> Astronomie   | <input type="checkbox"/> Energie                                    | <input type="checkbox"/> Météo - Climat | <input type="checkbox"/> Urbanisme                 |
| <input type="checkbox"/> Biodiversité | <input type="checkbox"/> Faune                                      | <input type="checkbox"/> Mobilité       | <input type="checkbox"/> Autres (préciser) : ..... |
| <input type="checkbox"/> Bruit        | <input type="checkbox"/> Flore                                      | <input type="checkbox"/> Patrimoine     | .....  |
| <input type="checkbox"/> Consommation |   | <input type="checkbox"/> Paysage        |  |

## Objectifs et missions prioritaires de la structure :

.....

.....

.....

## Types d'intervention : (plusieurs choix possibles)

- |  |  |   |  |  |
|--|--|---|--|--|
| <input type="checkbox"/> Accompagnement de démarche DD | <input type="checkbox"/> Animation pour adultes et visite guidée | <input type="checkbox"/> Evènementiel       | <input type="checkbox"/> Intervention en milieu scolaire | <input type="checkbox"/> Autres (préciser) : ..... |
| <input type="checkbox"/> Accueil à la journée          |  | <input type="checkbox"/> Formation          | <input type="checkbox"/> Séjour classe de découverte     | .....  |
|  |  | <input type="checkbox"/> Chantier de jeunes |  |  |

## Publics : (plusieurs choix possibles)

- |   |   |  |
|---|---|--|
| <input type="checkbox"/> Enseignants                    | <input type="checkbox"/> Collège          | <input type="checkbox"/> Familles                  |
| <input type="checkbox"/> Educateurs à l'environnement   | <input type="checkbox"/> Lycée            | <input type="checkbox"/> Adultes encadrés          |
| <input type="checkbox"/> Elus / Agents de collectivités | <input type="checkbox"/> Enseignement sup | <input type="checkbox"/> Public spécialisé         |
| <input type="checkbox"/> Cycle 1                        | <input type="checkbox"/> Collectivités    | <input type="checkbox"/> Autres (préciser) : ..... |
| <input type="checkbox"/> Cycle 2                        | <input type="checkbox"/> Entreprises      | .....  |
| <input type="checkbox"/> Cycle 3                        | <input type="checkbox"/> Etudiants        |  |

- |                                |                              |  |                                    |                                      |
|--------------------------------|------------------------------|--|------------------------------------|--------------------------------------|
| Hébergement .....              | <input type="checkbox"/> NON | <input type="checkbox"/> OUI => Effectif : ..... | <input type="checkbox"/> Sur Place | <input type="checkbox"/> A proximité |
| Restauration .....             | <input type="checkbox"/> NON | <input type="checkbox"/> OUI => Effectif : ..... | <input type="checkbox"/> Sur Place | <input type="checkbox"/> A proximité |
| Salle de travail et/ou réunion | <input type="checkbox"/> NON | <input type="checkbox"/> OUI => Effectif : ..... | <input type="checkbox"/> Sur Place | <input type="checkbox"/> A proximité |

## LA COMPOSITION DU GROUPE DE TRAVAIL

### **CCEE**

- Roger RAMCHETTY
- Mickaël MAILLOT
- Guy FONTAINE
- Gisèle TARNUS
- Bénédicte ELLY
- Chloé EUPHRASIE

## LA LISTE DES PUBLICATIONS DU CCEE

- 1982** : Assises de la culture \_ Mars – Avril 1982
- 1985-1986** : Brochure sur L'Inde et La Réunion dans le cadre de l'exposition
- 1986** : Rapport : Proposition en vue de l'élaboration d'une politique régionale sportive, socio-éducative et culturelle à La Réunion
- 1987** : Actes du colloque international « Alcoolisation et suralcoolisation à La Réunion »  
: Édition du double numéro 107 et 108 de la revue « Action poétique » : FON N'KÉZER La Réunion (poètes de La Réunion). Recueil réalisé avec l'aide du CCEE et consacré à la littérature réunionnaise d'expression créole et française
- 1988** : Revue sur les « Figures de la littérature réunionnaise contemporaine »
- 1989** : Ouvrage « Bourbon des origines à 1848 » dans le cadre de l'exposition « De la Servitude à la liberté : Bourbon des origines à 1848 »
- 1990** : Ouvrage sur « Histoire abrégée de l'Enseignement à La Réunion »  
: Édition d'une plaquette dans le cadre de l'exposition sur La révolution à La Réunion de 1789 à 1803  
: Propositions en matière de centres de vacances et de loisirs à La Réunion  
: Colloque éducation personnalité responsabilité (voir le doc pr mettre le bon intitulé)
- 1992** : Rapport : Pour un développement du socio-éducatif à La Réunion  
: Vidéogramme Vert mascarin sur les plantes endémiques de La Réunion
- 1993** : Commission transversale « Données psychosociales et contenu des programmes »
- 1994-1995** : Rapport : Enseignement artistique : luxe ou nécessité ?
- 1995** : Vidéogramme Mensonge de l'ibis sur l'histoire des animaux endémiques de La Réunion
- 1996** : Actes et avis du CCEE sur colloque Mobilité, culture et développement  
: Vidéogramme sur Le peuplement des Mascareignes  
: Ouvrage « Éléments de réflexion sur la synthèse de vie des enfants à la Réunion et proposition concrètes (Juillet 1996)
- 1996-1997** : Rapport sur le Paysage audiovisuel à La Réunion
- 1997** : Édition du livret « La problématique du développement culturel à La Réunion » de la collection Esquisses  
: Édition en co-partenariat avec l'Office national des forêts d'une bande dessinée Bat'karé en forêt
- 1998** : Rapport sur l'état de la coopération régionale.  
: Édition du livret « La problématique de l'éducation à La Réunion » de la collection Esquisses
- 2000** : Rapport sur le Socio-éducatif à La Réunion.  
: Rapport sur Coopération régionale : la situation associative à Madagascar  
: 1<sup>ère</sup> rencontre de la fédération com de l'océan Indien (Coop régionale)  
: Guide européen multilingue des communautés culturelles et des maisons de pays d'Europe (pages sur La Réunion : traduction française, anglaise et créole)  
: Acte des rencontres de la culture \_ 29 et 30 septembre 2000 – Horion culturel « Le Pari de la Réunion »

- 2001** : Rapport Pour une école sans drogue  
: Édition d'un répertoire sur Réflexion sur la coopération régionale associative  
: Actes du Forum Territorial ERE : quelle éducation relative à l'environnement dans les îles du sud-ouest de l'Océan Indien ?  
: Actes des XI<sup>èmes</sup> RILC  
: Édition du livret « La problématique du développement socio-éducatif à La Réunion » de la collection Esquisses
- 2002** : Synthèse sur Table ronde sur l'Éducation populaire, les élus : construire ensemble  
: Rapport sur Le paysage audiovisuel réunionnais  
: Documents et synthèse des Assises du Sport à La Réunion, atelier « Sport et Tourisme »
- 2003** : Actes du colloque « Lanvironman, alon mèt ansanm »
- 2004** : Rapport sur l'étude « Loisirs et tourisme sportif de nature à La Réunion (sur l'état des lieux, les enjeux et perspectives en matière de développement durable)
- 2005** : Recueil de nouvelles, de contes, de légendes et de poésies en créole réunionnais LanKRéol primés en 2004  
: Rapport « Diagnostic pour une stratégie culturelle du Parc national de La Réunion »  
: Actes du colloque inter-CCEE 2003  
: Journal de la coordination de la semaine créole
- 2006** : Co-édition d'un dossier culturel « La kaz créole de La Réunion » avec Lofis la lang kréol La Réunion et l'association Tikouti
- 2007** : Recueil de nouvelles, de contes, de légendes et de poésies en créole réunionnais LanKRéol primés en 2005-2006
- 2008** : Étude sur « La place de l'activité culturelle dans l'économie de La Réunion »  
: Édition d'une plaquette « Pour une utilisation rationnelle de l'éclairage artificiel »
- 2009** : Recueil de nouvelles, de contes, de légendes et de poésies en créole réunionnais LanKRéol primés en 2007-2008  
: Actes de la Journée mondiale de la philosophie 2008
- 2010** : Recueil de nouvelles, de contes, de légendes et de poésies en créole réunionnais LanKRéol primés en 2009
- 2011** : Recueil LanKRéol 2010  
: Actes du colloque inter-CCEE 2010  
: Étude sur le champ associatif de l'éducation populaire à La Réunion  
: Rapport sur le Service public de l'audiovisuel à La Réunion
- 2012** : Recueil LanKRéol 2011
- 2013** : Recueil LanKRéol 2012  
: Étude sur les pratiques artistiques et les fréquentations culturelles des Réunionnais-es  
: Actes du colloque sur l'Éducation populaire : pour une démocratie citoyenne et solidaire  
: Rapport sur le tourisme à La Réunion

CCEE  
34, rue Sainte-Marie 97400 Saint-Denis - Ile de La Réunion  
Tél : 0262 41 44 12 - Fax : 0262 21 78 73  
Courriel : [ccee.lareunion@cr-reunion.fr](mailto:ccee.lareunion@cr-reunion.fr) - [courrier@ccee.re](mailto:courrier@ccee.re)  
[www.ccee.re](http://www.ccee.re)

juin 2014

